



Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA
NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1196 GLAND - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 11 Nos 9/10

SEPTEMBRE/OCTOBRE 1980

PUBLIÉ AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE PNUE, DE L'UNESCO ET DU WWF

PROTÉGER LA MÉDITERRANÉE

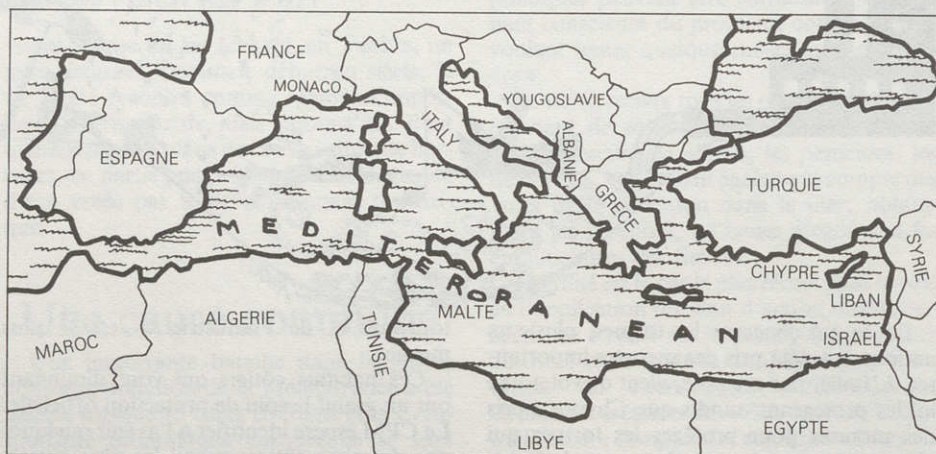
Rares sont les régions du monde qui sont aussi perturbées par l'homme que la Méditerranée, et rares sont les régions aussi mal équipées pour résister à ces perturbations. La Méditerranée est une mer pratiquement fermée, dont la seule ouverture est le détroit de Gibraltar, qui s'ouvre sur l'Atlantique. La mer se renouvelle environ tous les 80 ans, aussi, pour les 18 nations riveraines, il faut agir maintenant ou transmettre aux générations suivantes le triste legs d'une mer improductive.

La prospérité des 100 millions de personnes qui vivent dans les pays bordant la Méditerranée est inséparable de la santé de cette mer. La Méditerranée, sans être mourante, est néanmoins malade. Elle est malade parce que 90% des égoûts de 120 villes côtières y sont encore déversés; parce que les pétroliers et les navires y vidangent chaque jour des centaines de tonnes de pétroles et de résidus pétroliers; parce que chaque semaine, les fleuves qui s'y jettent y déposent des milliers de tonnes d'agents polluants et d'effluents chimiques; parce que le développement et le tourisme mal planifiés saccagent les régions naturelles.

Mais tout n'est pas aussi sombre. A partir des années 60, les nations méditerranéennes ont été d'accord pour dire qu'il faut mettre un terme à la dégradation de la mer et du rivage. Sous l'impulsion du PNUE, l'action s'est précipitée dans les années 70 pour aboutir finalement, en janvier 1975, à la réunion de Barcelone au cours de laquelle 16 nations ont approuvé le plan d'action pour la protection et le développement sain du point de vue de l'environnement, de la région méditerranéenne. Cette réunion a engendré depuis un vaste programme légal, de recherche, et de planification (voir «Une cause commune», p. 83).

L'UICN et quelque 80 autres organisations se sont étroitement associées à la campagne menée en vue d'une meilleure gestion de la Méditerranée. De même que le PNUE, la FAO et l'Unesco, l'Union apporte une contribution importante à la réunion intergouvernementale sur la Méditerranée, en particulier sur les régions protégées, à laquelle le Fonds pour la Méditerranée consacre une assistance financière. Tous les Etats riverains ont été invités à la réunion (Athènes, 13-17 octobre 1980) qui constituera le dernier stade de l'application du plan d'action pour la Méditerranée.

Rapport du Bulletin sur la contribution de l'UICN à la réunion intergouvernementale sur les régions particulièrement protégées de la Méditerranée — Athènes, 13-17 octobre 1980.



Depuis juillet 1980, l'UICN et le WWF travaillent à l'évaluation d'un programme pour la conservation des ressources marines et côtières de la Méditerranée. Les deux organisations soutiennent également un grand nombre de projets sur le terrain contribuant à la conservation du bassin méditerranéen (voir p. 82, «L'UICN et le WWF dans la Méditerranée»).

Un réseau de régions protégées

L'UICN a fait appel à son réseau unique d'experts scientifiques pour débayer le terrain pour la réunion d'Athènes. Outre des documents sur les régions protégées, les spécialistes de l'Union ont préparé des rapports sur les besoins de la flore et de la faune. Un document général résumant l'opinion de l'UICN sur la contribution que les régions protégées peuvent apporter à la conservation des ressources naturelles, a également été préparé.

L'ensemble de ces rapports jette les fondations d'un régime avisé de régions protégées pour cette mer semi-fermée. Tous les documents soulignent que le bassin méditerranéen est un écosystème unifié: le but de la création d'un réseau de régions protégées n'est pas la simple sauvegarde de tel mammifère rare ou de telle plante menacée, mais de

conserver intact un écosystème tout entier pour les besoins pratiques et esthétiques des populations vivant autour de la mer.

C'est à cette fin qu'un document a été préparé pour aider les gouvernements à sélectionner, mettre en place et gérer des régions protégées. Tenant compte de ce que les écosystèmes forment un tout, l'on y souligne que la création de parcs nationaux, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante pour protéger les ressources marines, ni même les espèces et les habitats sur le continent.

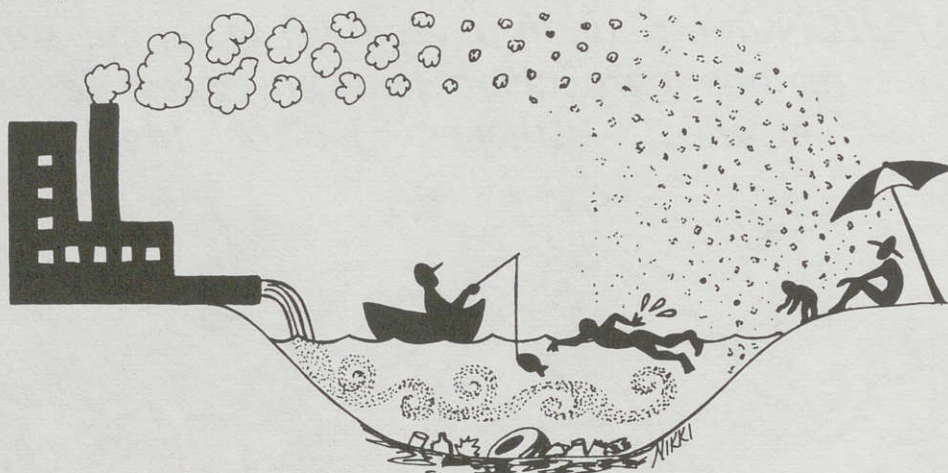
Les poissons et les mollusques font partie de ces ressources marines. En 1977, 830.000 t. de produits alimentaires d'origine marine, d'une valeur de 1,3 milliards de dollars US ont été ramenées à terre. Il serait, littéralement, profitable aux nations de protéger leurs eaux côtières peu profondes et leurs zones humides à frayères, et de coopérer dans la gestion de la pêche. Les pays participant à la réunion d'Athènes devraient donc avoir pour but de travailler à l'établissement d'un réseau de régions protégées pour préserver leurs ressources communes, comme le poisson. Ces régions protégées serviraient de témoins permettant de mesurer l'impact de l'homme sur l'écosystème et de préserver des échantillons représentatifs des diverses espèces.

Suite page 82

L'UICN a passé en revue les mesures prises ou planifiées par les Etats côtiers en ce qui concerne la création de régions protégées, pour préparer la voie à un répertoire des régions protégées. Deux listes ont été préparées, l'une concernant les régions protégées et l'autre les régions protégées potentielles.

Les besoins des espèces

Amphibiens et reptiles — Pour la plupart des espèces rares, les perspectives d'avenir paraissent sombres. Les tortues marines sont affectées par le ramassage des oeufs et le prélèvement des carapaces, et par la destruction des sites de ponte. Les serpents pâtissent d'une persécution due à une peur irrationnelle. Divers amphibiens sont menacés par endroits par la pollution des mares où ils se reproduisent. Dans certains cas, des réserves spécifiques sont nécessaires pour sauvegarder les espèces, mais leur identification ne peut se faire qu'avec l'aide des scientifiques locaux.



En ce qui concerne les tortues, plusieurs nations ont déjà pris des mesures importantes. L'Italie, par exemple, vient de voter une loi les protégeant, tandis que Chypre a pris des mesures pour protéger les tortues qui viennent à terre pour pondre, et que la Grèce a créé plusieurs nouvelles réserves dans la mer Egée (voir *Bulletin* de juin, p. 59).

Oiseaux — L'UICN a compilé une liste complète des oiseaux ayant un besoin particulier de protection, en coopération avec le Bureau international de la préservation des oiseaux, en accordant une attention particulière aux populations reproductrices.

Mammifères — Le cerf corse, le mouflon méditerranéen, le cerf de Barbarie, le lynx Pardel et le phoque moine méditerranéen sont parmi les mammifères menacés du bassin méditerranéen. Il faudrait que les pays méditerranéens réunissent davantage de données pour mieux identifier les besoins en réserves des autres mammifères menacés.

Espèces marines — La construction de ports, la surpêche, le tourisme, la pollution, etc. — tout cela contribue à menacer de disparition les espèces marines de la Méditerranée. L'UICN a fait la liste des espèces marines ayant peut-être besoin de protection, notamment les espèces qui, sans être exotiques, sont tout de même des éléments essentiels des écosystèmes. On peut citer les lits d'herbes marines *posidonia* qui couvrent de vastes régions du fond marin jusqu'à une profondeur de 35 m, qui sont l'abri, la nourriture et les frayères des poissons. Autres espèces: les éponges, les coraux, les mollus-

ques, les crustacés, les oursins, et les ascidiens.

Plantes — Floristiquement parlant, le bassin méditerranéen est une unité naturelle. La Turquie, la Grèce, le Maroc et l'Espagne ont le plus large éventail d'espèces végétales. Le travail de conservation est entravé en Afrique du Nord et au Moyen-Orient par l'absence de données. C'est ainsi que le comité des plantes de l'UICN n'a reçu aucun renseignement de Tunisie, de Syrie et du Liban.

En comparaison avec l'Europe du nord, les pays d'Europe méridionale qui bordent la Méditerranée sont riches en espèces étroitement endémiques. La Grèce, par exemple, en compte 670 contre 15 au Royaume-Uni. Beaucoup sont adaptées à la croissance à flanc de falaise ou sur d'autres surfaces rocheuses abruptes; d'autres sont des plantes de montagnes.

Parmi tous les habitats des plantes du bassin méditerranéen, le rivage — du fait du

tourisme et de l'industrie — est le plus menacé.

Ces habitats côtiers qui vont diminuant ont un grand besoin de protection officielle. Le CPM espère identifier à l'avenir quelques uns des sites côtiers parmi les plus importants. A cet égard, un projet pilote dans une région à l'est de la Méditerranée est sur le point d'être achevé. Il faudrait déterminer rapidement les zones à falaises de la côte de la mer Egée qui sont riches en espèces rares et endémiques pour les inclure dans les réserves que l'on se propose de créer pour le phoque moine.

Parmi les mesures de protection des plantes, il devrait y avoir l'interdiction légale de cueillir et de déraciner, la création de réserves protégées par la loi; et l'inclusion de mesures de sauvegarde dans les futures stratégies d'aménagement du territoire.

L'UICN et le WWF dans la Méditerranée

L'UICN et le WWF-International patronnent actuellement des projets dans tout le bassin méditerranéen — du nord au sud, de l'Italie à la Tunisie, et d'est en ouest, de la Turquie à l'Espagne. Au premier abord, on pourrait croire qu'ils travaillent de façon décousue: la modicité des ressources élimine d'emblée une démarche plus complète, et cela met en lumière le rôle crucial que les Etats méditerranéens participant à la réunion d'Athènes ont à jouer dans la création

d'un bon réseau de régions protégées.

Il ne faut pas oublier non plus que lorsqu'ils s'efforcent de sauver des espèces menacées comme le cerf corse ou le phoque moine, l'UICN et le WWF contribuent non seulement à la préservation d'habitats et d'autres espèces, mais aussi à la sensibilisation des populations locales aux questions de conservation. Les deux organisations ont un rôle de catalyseur; elles doivent laisser aux autorités locales et aux ONG la gestion et le financement des mesures.

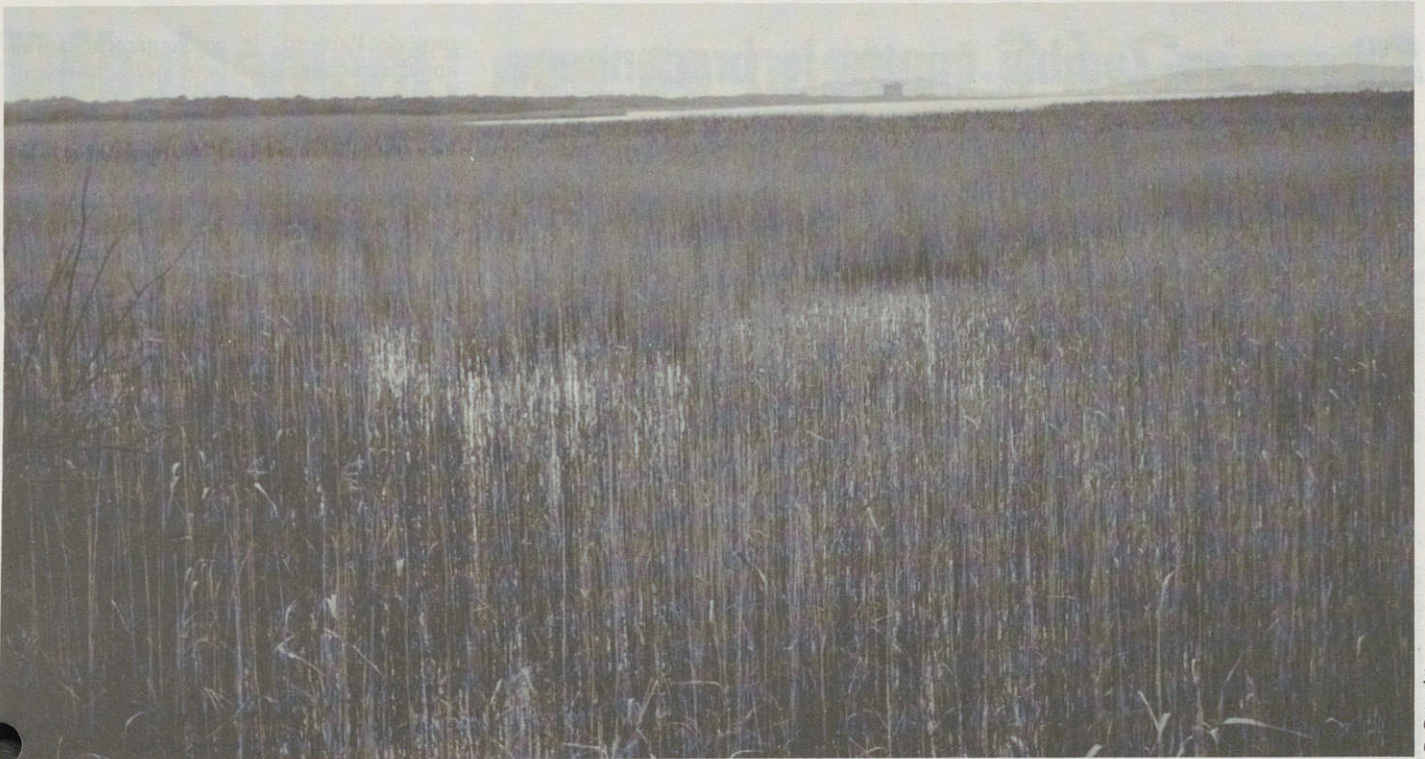
Depuis le milieu des années 70, l'UICN et le WWF travaillent à enrayer le déclin du phoque moine méditerranéen (*Monachus monachus*). Cette espèce, dont il reste peut-être moins d'un millier de spécimens dans la Méditerranée, est au bord de l'extinction. La plus grande partie de la population restante est concentrée dans l'est de la mer Egée. Ses perspectives de survie dans un avenir immédiat dépendent de la réussite d'une campagne de sensibilisation de l'opinion publique et de la création de réserves en Grèce et dans les régions adjacentes de Turquie. Le gouvernement grec a créé récemment deux réserves (voir *Bulletin* de juin, p. 59); d'autres ont été identifiées par des experts de l'UICN.

La tortue est une autre espèce marine ayant besoin de protection. Les lieux de ponte préférés des tortues carettes, à écailles olivâtres, et vertes, se situent le long des 3200 kms de côtes sablonneuses turques. Mais ces mêmes plages de sable fin attirent également les touristes qui, ces dernières années, se rendent en nombre toujours plus grand dans les îles grecques ou turques les plus éloignées de la mer Egée en quête de lieux de villégiature peu fréquentés. Avant d'établir un réseau global de réserves et de prendre d'autres mesures de conservation, il faudrait étudier les mœurs de reproduction encore mystérieuses des tortues, ainsi que leurs déplacements dans la Méditerranée. A l'inverse des tortues, le goéland d'Audouin est une espèce qu'on ne rencontre que dans la région méditerranéenne. Les îles Zaffarines, au large de la côte marocaine, constituent leur principal refuge. Mais là, le ramassage des oeufs est une menace pour l'espèce. L'UICN et le WWF patronnent des études des sites de nidification de ce goéland dans la Méditerranée, et promeuvent la création de réserves.

Le cerf de Corse, jadis largement disséminé dans toutes les régions forestières ou broussailluses du bassin méditerranéen, a disparu de Corse il y a dix ans et ne compte plus maintenant qu'une dernière population en Sardaigne, où le braconnage fruste les efforts de conservation qui y sont entrepris (voir *Bulletin* de juin, p. 67). Le premier objectif du programme UICN/WWF en faveur du cerf de Corse est de constituer en captivité un troupeau reproducteur.

Autre espèce menacée, le vautour noir. A Majorque, par exemple, le vautour noir ne survit que dans l'extrémité montagneuse au nord-est de l'île. Un comptage fait vers 1975 a recensé tout juste 30 oiseaux. On sait que depuis, dix oiseaux ont été tirés et plusieurs empoisonnés. L'UICN et le WWF coopèrent avec le ministère espagnol de l'Agriculture et avec le groupe ornithologique des Baléares pour protéger les sites de reproduction de la dernière population de vautour noirs.

Le parc Monfragüe, qui vient d'être créé dans le sud de l'Espagne, est un autre refuge



P. Geroudet

Le lac Burano en Italie: Une zone humide préservée par l'UICN et le WWF.

important du vautour noir et d'autres oiseaux de proie. L'UICN et le WWF, coopérant avec la Société zoologique de Francfort, ont contribué à la création de ce parc de 18.000 ha qui est important pour la protection de la faune de montagne espagnole. A part le vautour noir, le griffon, l'aigle doré, l'aigle hibou et le faucon pèlerin sont protégés dans ce parc.

Les vautours fauves (*Gyps fulvus*) font l'objet d'une autre campagne UICN/WWF dans la Méditerranée. On estime leur nombre actuel à moins de 250 couples en Yougoslavie. Outre la destruction de leur habitat, la population de vautours fauves en Yougoslavie pâtit du déclin du bétail paissant en liberté: Cela signifie moins de carcasses dont ils peuvent se nourrir. Pour enrayer cette baisse de population, un programme alimentaire est prévu dans l'île de Crète, au large de la côte nord de la Yougoslavie.

Les vautours fauves sont parmi les 22 oiseaux de proie qui trouvent refuge dans les montagnes du nord-est de la Grèce. Depuis deux ans, l'UICN participe à la protection de cette région forestière dense. Ces oiseaux étaient menacés par un plan forestier de la Banque mondiale qui comptait ouvrir la région par des routes (voir *Bulletin* de décembre 1979).

Les deux organisations soutiennent également des projets visant à préserver des zones humides d'Italie, de Grèce, de Malte et de Tunisie. Le WWF s'est chargé de trois importantes zones humides sur la côte italienne de la mer Tyrrhénienne — le lac Burano, la lagune d'Orbetello et les marais de Bolgheri. A Malte, la zone humide de Ghadiva — important sanctuaire d'oiseaux — a été déclarée réserve naturelle. L'UICN et le WWF ont été le fer de lance de la création de cette réserve.

Etant donné le drainage et la destruction des zones humides le long de la côte sèche de l'Afrique du nord, la préservation des dernières régions est devenue prioritaire. L'UICN et le WWF soutiennent un projet

visant à faire du lac Ichkeul, en Tunisie, un parc national. Depuis le début du siècle, le lac a été reconnu comme région d'importance internationale, mais aujourd'hui, il est menacé par des plans de construction de barrages, en partie pour répondre à la demande d'eau créée par le développement touristique.

Une cause commune

Une importante bataille dans la guerre contre la pollution de la Méditerranée a été gagnée lorsque 15 Etats riverains et la Communauté économique européenne se sont accordés sur un traité pour contrôler la pollution émanant de sources à terre. Le traité a été approuvé en mai à Athènes par les Etats méditerranéens; il est maintenant ouvert à la ratification.

«C'est un grand pas vers l'arrêt de la dégradation de notre mer commune» déclarait M. Marinos Yéroulanos, du Conseil national grec pour la planification physique et l'environnement. «On estime à 85% la pollution de la Méditerranée qui émane de la terre. L'accord démontre que les différences

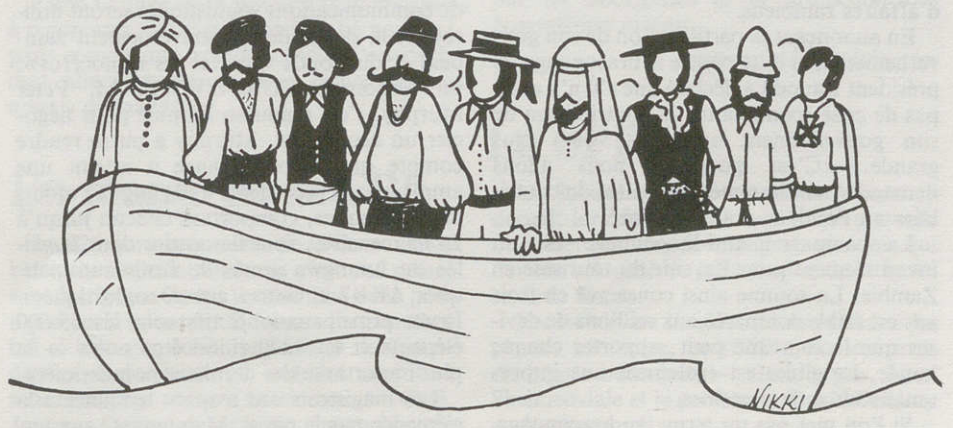
politiques peuvent être surmontées en prenant conscience du problème commun et en voulant tenter quelque chose pour le résoudre».

Le traité couvre tous les types de pollution émanant de sources terrestres, notamment par le mercure, le plomb, les pesticides, les détergents, etc. Il tient également compte des voies de la pollution dans la mer, notamment les pipelines, les issues d'égoûts et les embouchures des fleuves.

Ce traité est le pas le plus récent dans la voie de l'application du plan d'action méditerranéen. Le PNUE est le principal instigateur du traité et de toute la campagne de préservation de l'écosystème méditerranéen. Depuis sa création en 1972, le PNUE travaille à faire comprendre aux Etats côtiers — dont plusieurs ont de vieux différends politiques — qu'il est de leur intérêt à tous de coopérer dans la lutte contre la pollution et la destruction des habitats.

Le PNUE était la force directrice derrière la convocation de Barcelone en 1975, qui a approuvé le plan d'action méditerranéen. Il demandait la rédaction et la signature d'une série de traités, la création d'un réseau de recherches et de surveillance continue de la pollution, et un programme économique et

Suite page 95



Alliance en Zambie contre le braconnage



Braconnier zambien avec ses prises illégales. il s'agit d'un instituteur pris en flagrant délit par les rangers honoraires de Zambie.

Coopérant avec le Fonds «Sauver le rhinocéros», L'UICN et le WWF ont contribué à mettre en place en Zambie une alliance anti-braconnage unique. Le gouvernement zambien, les milieux d'affaires et les ONG de conservation se sont joints aux trois organisations pour sauver la faune du pays les trois prochaines années.

Le gouvernement zambien a versé l'équivalent de un million de dollars au Fonds. Le reste émanera du WWF, de la Société zambienne de conservation de la faune, des rangers honoraires de Zambie et des milieux d'affaires zambiens.

En annonçant la participation de son gouvernement à la lutte contre le braconnage, le président Kaunda a déclaré que s'il n'y avait pas de crise économique, la contribution de son gouvernement aurait été bien plus grande. «C'est pourquoi nous allons demander aux hommes d'affaires de contribuer au Fonds» — a-t-il déclaré.

La campagne anti-braconnage est un investissement pour l'avenir du tourisme en Zambie. La somme ainsi consacrée en trois ans est faible comparée aux millions de devises que le tourisme peut rapporter chaque année. Le gibier est également une importante source de protéines.

Si l'on met pas un terme au braconnage,

les rhinocéros noirs du pays pourraient disparaître en quelques années, et le reste de la faune sera décimé. Les braconniers tuent une centaine d'éléphants par semaine, ainsi que des zèbres, des crocodiles, des léopards, des impalas et des buffles.

Une partie des ressources de l'alliance serviront à prendre des mesures urgentes comme le doublement des gardes, le déploiement de forces de police mobiles dans la vallée du Luangwa où les braconniers sont les plus actifs. Un avion, de nouveaux véhicules terrestres et des équipements de communications sophistiqués seront utilisés. A la demande du gouvernement zambien et du Fonds «Sauver les rhinocéros», un responsable UICN/WWF, M. Peter Murphy, s'est rendu en Zambie pour négocier un accord. M. Murphy a pu se rendre compte que le braconnage a atteint une ampleur sans précédent: «10 gangs au moins de braconniers, comportant chacun jusqu'à 26 mercenaires, sont descendus dans la vallée du Luangwa armés de fusils automatiques AK-47 et autres armes sophistiquées. Leurs principaux objectifs sont les 55.000 éléphants et les 1200 rhinocéros noirs — la plus importante des dernières populations».

Les magistrats ont trop eu tendance à la clémence par le passé. Maintenant, aux ter-

mes de l'accord, le gouvernement a fait appel aux magistrats pour qu'ils imposent des peines plus rigoureuses.

Le problème est de repérer les gros bonnets basés dans les villes. Pour aider à cette tâche, les ordinateurs d'une compagnie minière locale seront utilisés pour traiter les informations concernant les déplacements des suspects et les tendances du braconnage fournies par le siège des opérations centralisé à Lusaka.

Le ministre des terres et des ressources naturelles, M. Mwananshiku, a déclaré à l'UICN que son gouvernement prévoit de prendre des mesures pour contrôler le marché international de faune prise illégalement en Zambie. Il pourrait notamment entreprendre des démarches diplomatiques pour persuader les gouvernements des pays consommateurs de coopérer avec lui.

Stratégie de conservation à Oman

Oman se prépare à rédiger sa stratégie nationale de conservation. L'annonce en a été faite par le sultan d'Oman dans un important discours réaffirmant l'engagement de son pays vis-à-vis de la conservation.

Dans un discours radio-télévisé marquant la journée mondiale de l'environnement, le sultan Qaboos a exprimé «son intérêt profond et sa préoccupation personnelle en matière de conservation de l'environnement». Le sultan a dit à la nation que «le développement devrait être orienté vers l'utilisation rationnelle des ressources mondiales pour obtenir le meilleur niveau possible de qualité de la vie pour la plus grande partie de l'humanité. La conservation va de pair avec le développement pour atteindre ce but».

Le discours du chef de l'Etat était axé sur la nécessité de coordonner l'action aux niveaux régional et national. Oman est membre de l'UICN depuis 1975 et n'a jamais cessé — dit-il — de suivre avec grand intérêt les efforts entrepris par l'Union ces dernières années pour établir la Stratégie mondiale de la conservation. Conscient des dangers de la pollution, le sultan Qaboos a déclaré que son gouvernement n'avait pas hésité à se joindre à ceux des autres Etats du Golfe pour le plan d'action du Koweït qui a pour objectif central la protection et la mise en valeur du milieu marin et la prévention de la pollution marine.

Le sultan est président du Conseil pour la conservation de l'environnement et la prévention de la pollution mis sur pied en décembre pour formuler les politiques et donner des directives aux ministres. Le Conseil surveillera également les propositions d'aménagement du territoire, d'exploitation des ressources et tous autres développements qui risquent d'affecter l'environnement.

A la demande du sultan, l'UICN a donné son avis aux ministres et aux personnalités gouvernementales sur la formulation du cahier des charges du Conseil, et a aidé à la sélection de son secrétaire.

Déboisement: que se passe-t-il à Gujarat ?

Le Gujarat est un Etat très peuplé du nord-ouest de l'Inde. C'est l'une des régions semi-arides du monde menacées de désertification. A l'ouest, le désert du Thar empiète sur des terres fertiles. Le Gujarat a la chance d'avoir un gouvernement qui donne la priorité à la plantation d'arbres pour lutter contre la désertification. Des lois protègent les arbres. Des plans de plantations d'arbres impliquant les villageois, les citadins et les enfants des écoles sont appliqués; l'Etat a reçu récemment des subsides de la Banque mondiale pour réaliser un programme social forestier. Pour toutes ces raisons, le Gujarat est fréquemment mentionné comme l'une des rares régions en développement où le déboisement est inversé.

Cependant, il y a quelques mois, le *Bulletin* a reçu des informations selon lesquelles la déforestation a lieu dans l'Etat. Un amoureux des arbres, M. Shri Thakker, a écrit au *Bulletin* pour se plaindre que la politique éclairée de l'Etat tournait court. Selon lui, les conseils de villages vendent les arbres plus vite qu'ils ne les plantent. La publicité faite dans la presse locale pour la vente d'arbres le prouve — dit-il. Que fait l'UICN à ce sujet ?

M. Takker a lancé une campagne à lui seul en ayant recours à tous les moyens disponibles dans une société démocratique. Ses lettres aux journaux locaux et aux personnalités de l'Etat ont provoqué un débat local animé qui s'étend maintenant à la presse nationale.

On a également parlé de corruption. Un correspondant du *Times of India* s'est plaint de ce que «des fonctionnaires corrompus des services forestiers, main dans la main avec les exploitants pour leurs seuls profits immédiats, gâchent toutes les perspectives d'avenir des générations futures».

La personne chargée de réaliser la politique forestière du Gujarat est M. Karamchandani, conservateur en chef des forêts de l'Etat. Dans une lettre à M. Karamchandani, le rédacteur en chef du *Bulletin* indiquait les motifs de plaintes de M. Thakker à propos des conseils de villages et lui demandait ce qu'il pensait. Voici la réponse envoyée immédiatement par le conservateur en chef.

Cher M. Lamb,

J'apprécie votre volonté de clarification quant au rapport de M. Thakker qui vous a laissé une impression d'abattage massif décidé par les conseils de villages dans le Gujarat. Vous conviendrez que les arbres sont une ressource dont l'utilisation ne peut être interdite dans une société en développement.

L'abattage est parfois nécessaire pour défricher, élargir les routes, poser des lignes de transmissions, etc. Pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de destruction inutile, des réglementations ont été introduites qui interdisent l'abattage des jeunes arbres, d'arbres bordant des cours d'eau, de ceux situés sur des pentes abruptes, etc. L'Etat de Gujarat a des lois grâce auxquelles 24 importantes essences sont protégées, et pour l'abattage desquelles il faut demander l'autorisation des autorités compétentes. Dans le cas qui nous préoccupe, les conseils de villages qui

ont mis en vente des arbres l'ont fait après avoir obtenu la permission de couper les arbres qui se sont développés dans les terrains de divers villages. Les autorités compétentes ont accordé les autorisations demandées. Le produit de la vente va dans la caisse des conseils des villages et est utilisé en partie pour financer diverses activités de développement entreprises par les conseils de villages.

Les suggestions de Shri Thakker risquent d'être contre-productives et les conseils de villages et la population qui ont planté ces

arbres non seulement pour en tirer des avantages culturels et sociaux, mais aussi des gains financiers, risquent de cesser complètement de le faire.

J'espère que cette clarification vous aura convaincu que nous sommes bien au courant de la situation et que nous faisons de notre mieux pour veiller à ce que la plantation et l'utilisation des arbres se fassent de la meilleure manière possible».

K.P. Karamchandani,
conservateur en chef des forêts
de l'Etat du Gujarat

Menaces croissantes pour la grue sibérienne

Seules 33 grues sibériennes — dont trois jeunes — ont été observées en décembre et en janvier derniers dans leurs quartiers d'hiver traditionnels de Kéoladéo Ghana, en Inde, à 75 km à l'ouest d'Agra. Ce chiffre inquiétant indique un déclin de 60% de la population indienne de cette grue par rapport aux 77 oiseaux observés en 1972.

Plusieurs faits récents ont encore assombri les perspectives de survie pourtant déjà minces de la population occidentale de la grue sibérienne. Leur voie de migration, longue de 7500 km, qui part de la Sibérie occidentale, est rendue périlleuse par la chasse à laquelle se livrent des tribus nomades d'Afghanistan et du Pakistan. La situation économique et politique instable de cette région a probablement exacerbé la situation.

Pour les grues sibériennes qui ont réussi à passer par l'Afghanistan et par l'Iran en décembre, il n'y a pas de répit. L'absence de mousson en 1979 a engendré la pire sécheresse depuis des décennies dans le Bharatpur. Le manque d'eau douce a entravé la croissance de *Cyperus rotundus*, source première de nourriture de ces oiseaux. Végétaux très sélectifs, ces grues ont été obser-

vées en train de chercher fièvreusement les racines des joncs abondants en temps normal, et souvent s'envoler vers des lieux inconnus pour y trouver d'autres sources de nourriture. Sir Peter Scott, président de la CSS, et la Fondation internationale des grues ont écrit à Mme Gandhi pour témoigner de leur préoccupation. Passionnée d'oiseaux depuis longtemps, Mme Gandhi leur a répondu pour leur donner des nouvelles des efforts de l'Inde pour aider les oiseaux de Bharatpur. Cependant, l'absence de mousson a surpris pratiquement tout le monde. Deux ou trois puits ont été creusés pour apporter de l'eau à quelques régions du sanctuaire desséché, mais trop tard pour permettre la croissance des joncs nécessaires aux grues sibériennes. A la fin de janvier, la plupart des oiseaux avaient quitté la région, cinq semaines avant leur époque normale de départ. D'aucuns craignent que les oiseaux n'aient pas la force de terminer leur longue migration. Ce n'est que l'hiver prochain qu'on connaîtra exactement le lourd tribut payé cette année.

Steven Landfried
Fondation internationale en faveur des grues

Nouvelles régions protégées au Brésil

Le gouvernement brésilien vient de créer par décret en juillet 1980, le parc national de Cato Orange (620.000 ha) et la réserve biologique de Lago Piratuba (500.000 ha), au nord du pays, près de la frontière avec la Guyane française.

Cabo Orange est le premier parc brésilien à comporter une région marine. Le nouveau parc couvre une grande variété d'écosystèmes allant du «cerrado» (savanne) au marais de mangrove.

En marge de la CBI

La 32^e réunion annuelle de la Commission baleinière internationale ne s'est pas passée sans intrigues. Ce fut le triomphe de la politique sur la science et la raison. Le Canada a bel et bien empêché l'imposition de l'interdiction de la chasse au cachalot en votant aux côtés des nations baleinières — Chili, Japon, Corée et URSS. Incapable de

s'accorder sur ce qu'est une baleine, les participants ont eu des discussions confuses. Malgré tout, certains progrès ont été enregistrés. Le nombre de cétacés pouvant être tués par quotas a été réduit de plus de 2.000, et l'URSS ne prendra plus d'orques dans l'océan Austral; des résolutions ont été prises interdisant l'utilisation de harpons non-explosifs (méthode d'abattage cruelle); d'autres concernaient la chasse à la baleine par les aborigènes et la protection des écosystèmes marins.

Professeur J.D. Ovington

La SPFF

La Société de préservation de la faune a décidé, lors de sa réunion générale annuelle de juillet dernier, de changer son nom, qui devient «Société de préservation de la faune et de la flore».

Reconnaissant la nécessité de préserver les plantes menacées, la SPFF a nommé trois distingués botanistes — Gren Lucas, Lord Skelmersdale et le professeur David Bellamy — à son conseil.

Le Tiers Monde va-t-il devenir une poubelle chimique ?

Une nouvelle menace importante vient des Etats-Unis. Une compagnie chimique américaine a offert au président du Sierra Leone, M. Stevens, des « honoraires » de 25 millions de dollars pour autoriser le dépôt de déchets toxiques américains dans son pays.

Selon un rapport d'Earthscan, l'ambassade américaine au Sierra Leone a mis au courant le département d'Etat à Washington en indiquant que cela pourrait bien amener les Africains à condamner les Américains « qui se débarrassent de leurs déchets dans la cour des Noirs ». Depuis, l'ambassade a reçu des instructions lui demandant de rappeler au gouvernement du Sierra Leone « les conséquences potentiellement néfastes pour la santé et l'environnement, de l'exportation de déchets toxiques dans des pays moins développés ».

La Société américaine mise en cause, *Nedlog Technology Group Inc.*, du Colorado, a reconnu ouvertement sa rencontre avec le président Stevens et a indiqué qu'elle avait également pris contact avec les autorités chiliennes. Le vice-président de *Nedlog*, James Wolfe, a déclaré que le Sierra Leone n'était qu'un parmi une demi-douzaine de pays envisagés. Il a également dit que sa société veut expédier un million de tonnes de déchets toxiques par an dans le Tiers Monde.

Nedlog refuse de communiquer des renseignements sur le type de déchets qu'il compte expédier au Sierra Leone ou au Chili. Il s'agirait de déchets contaminés au plomb, à l'arsenic, et autres métaux toxiques.

Un groupe de travail de la Maison Blanche qui envisage actuellement les moyens de contrôler les exportations américaines de pesticides, médicaments, et autres produits dangereux, a révélé qu'une firme américaine envi-

sage de se débarrasser de 40.000 barrils de produits chimiques toxiques actuellement entreposés dans le New Jersey, dans un pays d'Afrique de l'ouest dont le nom n'a pas été révélé. Bien que le contenu des barrils ne soit pas connue « des informations préliminaires — indique le rapport de la Maison Blanche — donnent à penser qu'il s'agit de substances extrêmement dangereuses et potentiellement graves pour la santé des citoyens d'un pays d'Afrique, et pour son environnement ».

En 1977, M. Kiano, ministre de la mise en valeur de l'eau du Kenya, dénonçait le fait que les pays en développement servaient de cobayes pour déterminer le degré de sécurité des produits chimiques; il disait que le Tiers Monde ne tolérerait pas plus longtemps d'être utilisé comme « dépotoir pour des produits qui n'ont pas été adéquatement testés ». Après le discours de M. Kiano, le PNUE devait décider que les pays important des produits chimiques potentiellement dangereux de pays industrialisés devraient connaître la nature de ce qu'ils reçoivent, et consentir à les recevoir.

Le gouvernement américain a chargé son ambassade à Freetown, au Sierra Leone, d'assurer le gouvernement de ce pays qu'il soutiendrait la résolution du PNUE et « découragerait » l'exportation des « produits chimiques dangereux interdits » vers le Tiers Monde. Il n'y a actuellement pas de loi interdisant l'exportation de déchets toxiques, aussi la Maison Blanche cherche-t-elle à fonder sa décision sur une base juridique.

L'on ne sait pratiquement rien des exportations similaires d'autres pays industrialisés, mais il semblerait qu' alors les contrôles deviennent plus serrés en Europe, au Japon, et aux Etats-Unis, les compagnies chimiques se tournant de plus en plus vers l'Afrique,

l'Asie, et l'Amérique Latine pour y trouver des cimetières pour les produits chimiques jugés trop dangereux pour être gardés chez soi.

Le professeur Koeman, membre de la commission de l'écologie de l'UICN, juge « extrêmement inquiétantes les perspectives de dépôt à grande échelle de produits toxiques dans des pays en développement ». Aucune démarche à haut niveau n'a encore été entreprise par l'UICN, mais le secrétariat de l'UICN estime que si une plus grande documentation peut être réunie, ce thème pourrait faire l'objet d'une résolution de l'Assemblée générale.

Conférence sur les zones humides mondiales

Le gouvernement italien accueillera du 24 au 29 novembre 1980 à Cagliari (Sardaigne), la Conférence sur la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine. Y participeront des délégués gouvernementaux, des représentants d'institutions de l'ONU et d'autres organisations internationales.

La convention sur les zones humides a été établie à Ramsar (Iran) en 1971. Elle est la seule convention internationale à se préoccuper de la conservation des écosystèmes en tant que tout. Il y a actuellement 27 parties à la convention. Ces pays ont désigné 200 sites protégés représentant un total de 6,5 millions d'hectares (soit la Belgique et les Pays-Bas réunis).

L'UICN et le Bureau international de recherche sur la sauvagine (BIRS) sont chargés d'organiser la conférence. Les deux organisations travaillent avec l'Unesco et le PNUE à finir les préparatifs et à préparer les documents et l'ordre du jour de la réunion.

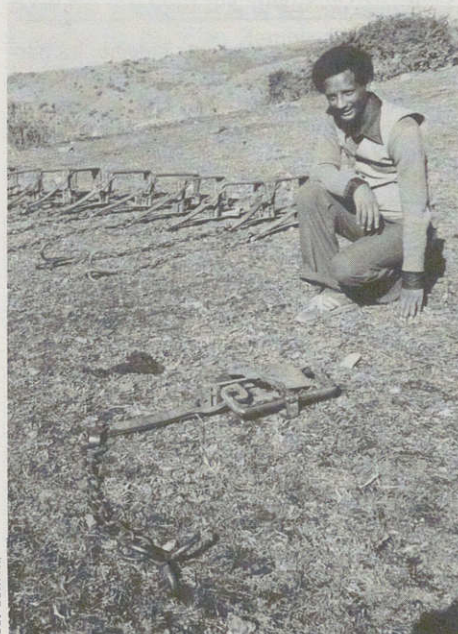
La Stratégie mondiale de la conservation fait remarquer que: « La convention sur les zones humides manque à présent de force ne requérant des Etats que la conservation d'au moins une région, sans fournir de critères de sélection, ni de directives de gestion, ni de mesures empêchant le retrait d'une zone humide sélectionnée ».

L'UICN et le BIRS ont préparé un document expliquant ces faiblesses et proposent des solutions qui, si elles étaient acceptées par la Conférence de Cagliari, renforceraient la Convention. Parmi ces solutions: l'établissement d'un secrétariat permanent et un système d'avis scientifique pour que la convention soit véritablement efficace.

Honneur à Gen Lucas

Gren Lucas, secrétaire du comité des plantes menacées de l'UICN et chef de l'Unité de conservation de Kew, a été nommé à l'Ordre de l'Empire britannique (OBE) pour services rendus à la conservation de la nature. En dépit de la disparition de l'Empire, l'OBE revêt un prestige particulier pour les Britanniques et le Commonwealth. Tout le personnel du secrétariat de l'UICN félicite chaleureusement Gren Lucas pour cette distinction méritée.

Parc de Siemen — Pas de changement



H. Hurni

Gardien éthiopien montrant des pièges pris par des gardes du gibier lors d'une expédition anti-braconnage dans le parc national des monts Siemen.

Les événements politiques survenus ces dernières années en Ethiopie rendent difficile la communication de nouvelles concernant la conservation. M. Hans Hurni, rentré récemment d'un voyage dans le parc national de Siemen dont il fut jadis l'un des gardiens, rapporte que le parc n'a pas été touché par les derniers bouleversements politiques.

M. Hurni indique que la population de 250 à 350 ibex de Walya est la même que lorsqu'il a quitté le parc trois ans auparavant. La pression exercée sur le couvert forestier en déclin a quelque peu diminué depuis que le millier d'habitants de cinq villages situés dans le parc ont été relogés en dehors du parc.

Selon M. Hurni, l'érosion est le principal problème. Il pense qu'un programme de reboisement, financé éventuellement par le Fonds du patrimoine mondial, devrait être réalisé dans les zones cultivées libérées par les villageois. Le braconnage pose également des problèmes mais ne paraît pas très organisé. Certains pièges sont posés par les fermiers pour protéger le bétail et les cultures des animaux sauvages.

NOUVELLES DE TRAFFIC

Analyse des registres du commerce de la faune et de la flore

La CITES gagne un procès à Nuremberg

La cour de district de Nuremberg, en Allemagne fédérale, a récemment confirmé la confiscation de deux chimpanzés importés du Cameroun sans permis, et a infligé à l'importateur (un revendeur d'animaux) une amende de 600 DM pour «évasion de taxes d'importation» — amende insignifiante quant on sait qu'un chimpanzé peut valoir jusqu'à 20.000 DM au marché noir, et que l'amende maximale infligée au titre de la CITES a été de 50.000 DM en RFA.

Le 12 mars 1980, la cour suprême de l'Etat de Bavière a confirmé en appel un autre jugement de la cour de district de Nuremberg à l'endroit d'un vendeur d'animaux, Walter Sensen (Zoo-Agentur, Hohenstadt). La cour a confirmé la confiscation de six vautours moines (*Aegypius monachus*) importés du Pakistan sans permis. Le vendeur avait pourtant prétendu que les oiseaux avaient été envoyés «par erreur» par la firme exportatrice «Carte truquée» de Karachi.

Qui est KHA?

Agissant sur information de villageois du district de Manyoni, en Tanzanie, la police a découvert dernièrement une cache contenant près de huit tonnes d'ivoire d'éléphants — ce qui bat tous les records. Les autorités tanzaniennes pensent que cet ivoire provenant de braconnage allait être expédié au Burundi ou au Rwanda. Trois Somalis sont impliqués dans l'affaire, mais ils ont malheureusement pu disparaître dans la brousse avant qu'on ait pu les arrêter.

Les 1300 pièces d'ivoire de cette cache étaient marquées d'un code. Près de la moitié portait le symbole «KHA», indiquant probablement qu'elles appartenaient à un gros revendeur. D'autres lettres et nombres, comme 707, X3, X5, F16, LOL, B+B et ASB, prouvent, si besoin est, à quel point le braconnage est organisé. Le secrétariat de la CITES a transmis l'information à Interpol qui à son tour a communiqué le détail des codes à son réseau international.

Commerce illicite

Le commerce illégal de peaux de crocodiliens risque d'avoir éliminé la population de crocodiles adultes de l'Orénoque en Colombie. C'est l'inquiétante conclusion du rapport de Frederico Medem sur l'état des crocodiliens dans ce pays.

L'an dernier, la police colombienne a intercepté un envoi de 1500 peaux, dont la plupart provenait de jeunes crocodiles, ce qui témoigne de l'absence de crocodiles adultes dans leur ancienne place forte sur l'Orénoque. D'après M. Medem, la plupart de ces peaux passent par Bogota sans qu'on s'en aperçoive. Il indique également que les chasseurs en sont également réduits à tuer les jeunes crocodiles le long du Cienaga Grande et de la Magdalena.

(Le rapport de Frederico Medem paraîtra dans le prochain numéro d'Oryx).

Comment ne pas imprimer vos propres permis CITES

La pratique de l'échange rapide de document entre les organes de gestion de la CITES et les pays importateurs et exportateurs commence à porter ses fruits. Ces derniers mois, 14 documents au moins qui étaient censés être des permis d'importation officiels du Botswana, du Tchad, du Ghana, du Paraguay, de Thaïlande, d'Uruguay, du Zaïre et de Zambie, se sont révélés des faux.

Peter Sand, secrétaire général de la CITES, a une réaction mitigée: «Il est, bien sûr, réconfortant de voir que maintenant certains revendeurs s'efforcent par tous les moyens de battre notre système plutôt que de l'ignorer comme ils le faisaient auparavant. Cependant, nous n'encourageons pas la mise au point de permis sans garantie suffisante, lors de notre réunion du comité d'experts (TEC/1) qui a eu lieu à Bonn en janvier, nous avons décidé de mettre au point de nouveaux modèles de documents conçus pour empêcher les faux; nous les proposerons à la conférence de Delhi en février prochain».

Publications

Le service australien des parcs nationaux et de la faune a publié un fascicule de 90 pages intitulé «Australian Flora in the Endangered Species Convention». La troisième édition de «Facts about furs» est maintenant disponible. Riche en informations et en photos poignantes, ce livre de 250 pages couvre la plupart des aspects du commerce de la fourrure, il comporte un chapitre sur la législation réglementant la capture des animaux à fourrure. Il peut être commandé auprès du Animal Welfare Institute, P.O. Box 3650, Washington D.C. 20007, Etats-Unis.

Les ONG européennes s'organisent pour la Nouvelle-Delhi

Le Bureau environnemental européen, bureau de liaison des ONG des pays du marché commun, a envoyé à tous ses membres un bulletin d'information intitulé «Nouvelles de la CITES à Delhi» (15 juillet 1980). Il renseigne les ONG observatrices sur la 3^e Conférence des Parties à la CITES qui doit avoir lieu à la Nouvelle Delhi (Inde) du 2 au 13 février 1981. D'autres numéros en anglais et en français donnant le détail des thèmes à l'ordre du jour paraîtront les 5 octobre et 31 décembre 1980.

S'adresser à:

BEE, 31, rue Vautier, B-1040 Bruxelles, Belgique (tél. 02/6470199).

Peaux de guépards à vendre

Des peaux de guépards sont vendues ouvertement dans la rue et dans les magasins de souvenirs de Johannesburg. M. Clive Walker, du Endangered Wildlife Trust d'Afrique du Sud estime que certaines de ces peaux ont certainement été passées en contrebande dans le pays. L'Afrique du Sud est partie à la CITES et le guépard est inscrit à l'Annexe 1). Dans un rapport adressé au Bulletin, M. Walker écrit que des encarts publicitaires sont parus dans la presse, offrant des trophées de guépards et de chiens sauvages.

Les fermiers du Transvaal considéreraient-ils encore le guépard et le chien sauvage comme des animaux nuisibles? L'ironie veut que des guépards aient récemment été transportés au Transvaal pour leur sécurité, et que le chien sauvage d'Afrique soit inscrit comme «vulnérable» dans le Red Data Book.



Les autorités du Transvaal mettront-elles un terme à la vente de peaux de guépards ?

C. Walker

Déclaration sur le commerce de l'ivoire d'éléphants d'Afrique

En 1978 le service de la faune et de la pêche du département américain de l'intérieur a demandé à l'UICN d'effectuer une étude sur le commerce de l'ivoire d'éléphant d'Afrique. L'étude s'est faite sous la direction de M. Iain Douglas-Hamilton, président du groupe de spécialistes des éléphants d'Afrique de la CSS. M. Douglas-Hamilton a chargé un autre expert, M. Ian Parker, de faire le gros du travail. Leurs rapports ont été envoyés à l'UICN qui les a transmis au service de la pêche et de la faune. La déclaration UICN/WWF s'inspire de ces rapports et d'un autre, préparé par le groupe de spécialistes sur la base d'une étude de l'état des éléphants d'Afrique financée par le WWF et la Société zoologique de New York; il aboutira à un programme de conservation des éléphants à l'échelle du continent africain.

Les rapports de MM. Douglas-Hamilton et Parker réunissent une moisson de détails sur le commerce de l'ivoire d'éléphants d'Afrique. Les principales conclusions qu'on peut tirer des études sont que:

- Avec l'inflation, le prix de l'ivoire est monté en flèche ces dernières années; de 7.25 \$ le kg en 1950, il est monté à 100 \$ en 1975 pour redescendre à 74 \$ en 1979.
- Cela a donné un coup de fouet au marché qui a atteint des niveaux jamais connus depuis 60 ans. Parker estime que les importations minimales mondiales sont passées de moins de 100 t au début des années 1950 à plus de 1000 t dans les années 70. Au cours des dix dernières années, 80% de l'ivoire africain est allé à Hong Kong et au Japon, mais d'autres pays font le commerce de l'ivoire, notamment la Belgique, la France, la RFA, l'Italie, les Pays-Bas, Singapour, l'Espagne, la Suisse, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.
- Ce commerce repose en partie sur le braconnage et implique souvent d'autres pratiques illicites, passant outre aux obligations qui incombent aux pays qui ont adhéré à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES).
- Le braconnage est grave là où les populations d'éléphants sont les plus accessibles et l'application de la loi la plus faible. Et trop souvent, c'est le cas des parcs nationaux. Il y a quelques années, la situation était très grave en Afrique de l'est. Aujourd'hui, l'Afrique du centre et de l'ouest est également touchée.
- Le braconnage est une des principales causes du déclin des éléphants en plusieurs endroits d'Afrique, les autres étant la perte de leur habitat voué à l'agriculture, l'exploitation forestière et par suite de la guerre. La surconcentration d'éléphants a causé une importante destruction des bois qui risque d'entraîner la malnutrition et la famine.

Bien que les éléphants ne soient pas menacés d'extinction — il y en avait 1.300.000 vers la fin des années 70 — leur déclin est dramatique dans plusieurs pays. L'aire de répartition qu'ils occupent n'est plus qu'une petite partie de ce qu'elle était.

Les études recommandent que des mesures soient prises sur deux fronts: Il faut faire un effort supplémentaire dans la gestion et la protection des parcs nationaux et des réserves dans lesquels les dernières populations d'éléphants peuvent trouver refuge, et tous les pays exportateurs et importateurs d'ivoire devraient adhérer à la CITES, l'administration de celle-ci devrait être ren-

forcée et toutes les parties devraient en appliquer les dispositions.

L'UICN et le WWF considèrent qu'il ne peut y avoir de commerce légitime de l'ivoire. Ils ne s'opposent pas à l'abattage d'éléphants dans certains cas, ni à l'achat et à la vente d'ivoire à l'intérieur de certains pays et entre certains pays. Les politiques de gestion peuvent varier d'une région à l'autre, mais le soutien et la participation locaux sont indispensables tant pour la gestion des éléphants que pour veiller à l'intégrité des parcs nationaux et autres régions protégées. Il faut que les populations en tirent des bénéfices réels pour qu'elles apportent leur soutien à des programmes de conservation.

Cependant, l'UICN et le WWF estiment que le braconnage, en plus des autres menaces qui pèsent sur les éléphants, constitue le principal danger pour plusieurs populations. Si l'on ne lutte pas sans répit contre lui, le braconnage risque d'entraîner l'extinction ou la quasi extinction des éléphants dans plusieurs pays. Et autoriser cela reviendrait à détruire une ressource naturelle qui peut offrir un certain nombre d'avantages économiques et autres pour le pays en question et sa population.

L'existence d'un commerce international n'est pas la cause du braconnage: celui-ci prospère parce que le commerce n'est pas réglementé. L'UICN et le WWF considèrent donc que les pays exportateurs d'ivoire doivent avant tout adhérer à la CITES et en appliquer rigoureusement les obligations. Ils estiment aussi qu'une lourde responsabilité incombe aux pays importateurs. Ceux qui sont parties à la CITES doivent s'assurer que l'ivoire qu'ils achètent a été acquis légalement et exporté ou ré-exporté légalement aux termes de la CITES. Ceux qui ne sont pas parties à la CITES devraient le devenir sans délai, ou du moins se conformer à ses exigences en ce qui concerne les produits d'éléphants.

Parallèlement, le WWF et l'UICN estiment que la protection de l'habitat, et l'amélioration des services des parcs nationaux et de la faune chargés de l'application de la loi dans les régions protégées, sont indispensables à la conservation des éléphants, de même que la création de nouvelles réserves de faune lorsque cela s'impose.

A longue échéance, la survie des éléphants d'Afrique dépend non seulement de mesures de conservation, dont la réglementation du commerce de l'ivoire, mais aussi de la volonté des dirigeants et des peuples de l'Afrique. Pour cela, il faut une prise de conscience plus complète à tous les niveaux, par l'éducation, sur les avantages de la conservation et sur la manière dont les pays peu-

vent utiliser leurs ressources vivantes — les éléphants en l'occurrence — pour réaliser et maintenir leurs objectifs de développement. Et les avantages procurés par ces ressources doivent être tangibles et non rester au niveau de principes venant de l'extérieur.

Le WWF et l'UICN apportent quatre éléments de réponse au problème des éléphants et du commerce de l'ivoire:

- Intervenir auprès des gouvernements.
- Promouvoir le renforcement de la CITES.
- Promouvoir la conservation des éléphants sur le terrain.
- Comprendre et influencer le commerce de l'ivoire.

Le rapport met à jour la négligence, voire la corruption dans le commerce et l'administration de certains pays d'Afrique. L'UICN et le WWF feront des démarches auprès des chefs d'Etat des pays en cause pour leur demander leur engagement personnel pour qu'ils mettent un terme à cette situation et qu'ils appréhendent les coupables. Le WWF et l'UICN interviennent également auprès des principaux importateurs d'ivoire pour leur faire remarquer les pratiques peu recommandables lorsqu'il y en a, et pour qu'ils contrôlent le commerce plus efficacement. Des démarches particulières seront entreprises auprès des pays parties à la CITES et auprès des membres de l'Organisation de l'unité africaine. Pour renforcer l'efficacité de ces démarches et obtenir le plus large soutien possible à la réglementation du commerce de l'ivoire, le WWF et l'UICN feront une campagne de presse pour sensibiliser l'opinion publique aux résultats de l'étude du commerce de l'ivoire.

L'UICN assure le secrétariat de la CITES au nom du directeur exécutif du PNUE. Dans ce cadre, l'UICN plaidera en faveur de mesures destinées à augmenter l'impact de la convention, ou en examinera l'efficacité. Il s'agit notamment de:

- Adopter une série de documents normalisés pour le commerce de l'ivoire (la plupart des permis d'exportation et des certificats de ré-exportation actuels ne sont pas conformes aux impératifs de la CITES et sont causes de fraudes).
- Produire des documents ne pouvant pas faire l'objet de fraudes.
- Marquer l'ivoire brut exporté.
- Etablir des quotas d'ivoire pour chaque pays exportateur sur la base d'une estimation de ses populations d'éléphants et de quantités commerciales sûres, comme source de références pour les pays importateurs.

Ces mesures nécessiteront des consultations approfondies avec les gouvernements concernés, auxquels l'UICN demandera leur bienveillante attention. De plus, l'UICN continuera de demander aux pays riches d'offrir leur assistance technique aux pays africains pour qu'ils établissent des organes de gestion et des autorités scientifiques efficaces pour réglementer le commerce des produits couverts par la convention, notamment l'ivoire. Et enfin, l'UICN continuera à

Déclaration sur le commerce international des produits du rhinocéros

L'UICN et le WWF ont reçu un rapport de leur consultant, M. Esmond Bradley Martin, sur le commerce international des produits du rhinocéros, basé sur des travaux effectués en Afrique et en Asie. Ce rapport sera largement diffusé pour les informations qu'il révèle sur la nature de ce commerce, l'utilisation des produits du rhinocéros, la courbe des prix ces dernières années, les aspects géographiques du commerce et l'évaluation quantitative de la consommation mondiale de cornes de rhinocéros.

Ce rapport est le premier du genre à être aussi complet; il réunit et évalue des données déjà connues mais aussi des informations nouvelles résultant des recherches de M. Bradley Martin. Ses conclusions sont alarmantes car elles indiquent une pression continue sur les cinq espèces de rhinocéros déjà très vulnérables. Dans la présente déclaration, l'UICN et le WWF reprennent les résultats de l'étude de M. Bradley Martin, et prennent clairement position sur les mesures à prendre quant au commerce, pour sauver les derniers rhinocéros.

Le point le plus frappant qui se dégage de l'étude est que le prix de gros de la corne s'est multiplié par 20 ces cinq dernières années, en réaction à l'augmentation de la demande dans plusieurs régions d'Asie. Si l'étude dissipe le mythe de l'utilisation de la corne par les Chinois comme aphrodisiaque, elle révèle par contre qu'ils la considèrent comme un antipyrétique puissant, et que d'autres produits du rhinocéros sont largement utilisés. En Asie de l'est et du sud-est, plus de la moitié des cornes de rhinocéros chaque année sur le marché sont utilisées à des fins médicinales. Dans certaines régions de l'Inde, elle est utilisée pour ses soit-disant

propriétés aphrodisiaques. En Afrique, elle est largement utilisée dans la République arabe du Yémen pour faire des manches de dagues, et c'est essentiellement pour cette raison que les prix ont autant monté.

La population mondiale de rhinocéros n'est qu'une fraction de ce qu'elle était il y a un siècle. L'augmentation considérable du prix de la corne ces dernières années ne fait qu'accroître la pression qui s'exerce sur ces espèces. On estime qu'il y avait deux fois plus de rhinocéros en 1970 que maintenant.

Pour sauver de l'extinction les deux espèces africaines et les trois asiatiques, le WWF a lancé la campagne internationale de collecte de fonds «Sauvez le rhinocéros» pour financer un programme de conservation du rhinocéros dont les projets sont mis au point par l'UICN en Afrique et en Asie. 750.000 \$ ont déjà été recueillis et en grande partie affectés à des opérations anti-braconnage, à la création de nouvelles réserves, au renforcement des opérations dans les parcs nationaux et à des projets d'éducation public. Il est certain que des mesures de conservation de ce genre sont essentielles, comme en témoignent deux cas de réussite — le rhinocéros blanc en Afrique du Sud et le rhinocé-

merce de l'ivoire opère sans une bonne connaissance de la situation de conservation des éléphants. Inversement, les biologistes, les conservationnistes et les gouvernements sont mal informés sur le commerce de l'ivoire. Par une étude détaillée du commerce et par des contacts étroits entre les importateurs/exportateurs et les conservationnistes, l'UICN et le WWF chercheront à orienter le commerce dans la voie de la conservation des éléphants d'Afrique comme ressource naturelle durable.

L'on a identifié quatre groupes distincts:

- les vendeurs/acheteurs d'ivoire brut;
- les sculpteurs et fabricants d'objets d'ivoire;
- les décideurs des pays exportateurs;
- les acheteurs potentiels.

Les études, les contacts et les relations publiques seront la base des activités de l'UICN et du WWF dans ce domaine.

Les efforts déjà entrepris, l'engagement politique des dirigeants de plusieurs pays africains clés, et les efforts associés des gouvernements, du personnel de terrain, des scientifiques et des collecteurs de fonds devraient enrayer la destruction des éléphants. Le plus grand mammifère terrestre devrait alors survivre et être une source de recettes et d'émerveillement pour les générations futures, notamment dans les pays où l'éléphant est le suprême exemple d'un patrimoine naturel en danger.

ros indien en Inde et au Népal. Pourtant, la situation générale est sombre. Les populations de rhinocéros blancs du nord connaissent de graves contraintes tandis que les derniers rhinocéros de Sumatra et de Java ne survivent plus que dans quelques régions limitées.

Les mesures de conservation seules sont inefficaces; il faudrait orienter tous les efforts sur l'arrêt du commerce de cornes. C'est le meilleur espoir de survie à long terme de ces espèces. M. Bradley Martin a fait certain nombre de recommandations qui ont été soigneusement étudiées par l'UICN, le WWF et le secrétariat de la CITES.

Voici les mesures que l'UICN et le WWF comptent entreprendre:

- Une campagne pour encourager les pays producteurs, consommateurs et commerciaux à adhérer à la CITES à la mettre en oeuvre plus efficacement et à mettre un terme au commerce de produits de rhinocéros. L'on cherchera l'assistance des organisations internationales compétentes, comme L'OUA, l'Association des nations de l'Asie du sud-est et l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la science et la culture.
- Une assistance technique sera apportée aux pays producteurs, notamment en Afrique, pour améliorer l'administration de la CITES et le contrôle du commerce au titre de cette convention afin de l'utiliser au mieux.
- L'on s'attache en particulier à faire connaître la gravité de la situation aux autorités chinoises qui ont récemment indiqué leur volonté d'adhérer à la CITES et de contrôler le commerce des produits du rhinocéros. Des contacts seront pris avec les associations médicales et pharmaceutiques et avec les praticiens d'autres pays d'Asie pour les persuader de ne pas prescrire ni dispenser des produits dérivés du rhinocéros mais les encourager à utiliser des substances de remplacement. Les grossistes d'Extrême-Orient seront encouragés à retirer les produits de rhinocéros du marché — ce qu'ont déjà fait les grossistes de Hong Kong.
- L'on attirera l'attention du gouvernement de la République arabe du Yémen sur les conséquences de la demande de cornes pour les manches des dagues. L'on s'efforce de trouver une solution qui tient compte du profond respect du peuple du Yémen pour les traditions islamiques et qui envisage l'utilisation d'autres matériaux pour fabriquer des manches de dagues.
- Les gouvernements seront priés de mettre un terme au commerce extérieur et intérieur et de proclamer un moratoire sur la vente de tous les stocks publics et privés de produits de rhinocéros. La liste de ces stocks régulièrement mise à jour devrait être communiquée à l'UICN.
- La chasse au rhinocéros devrait être interdite partout dans le monde sauf lorsqu'elle sert à promouvoir la conservation d'une population particulière et à condition qu'un contrôle correct de la chasse soit assuré ainsi que la destination des produits et trophées.

(suite de la page précédente)

travailler en étroite coopération avec le PNUE et le WWF à obtenir l'adhésion à la CITES, de tous les pays d'Afrique où il y a des éléphants, et des pays où l'ivoire est expédié.

L'UICN est depuis longtemps à l'avant-garde de la conservation des éléphants, notamment avec le soutien du WWF. Le WWF a lancé dernièrement une campagne de collecte de fonds et espère réunir 1,1 million de dollars. Une partie de cette somme a déjà été affectée à des projets de conservation des éléphants et de leur écosystème, tandis qu'une autre partie ira à la protection de l'éléphant d'Asie. Cependant, le WWF devrait être en mesure de consacrer environ 500.000 \$ à de nouveaux projets de conservation de l'éléphant d'Afrique les deux prochaines années, conformément au programme du groupe de spécialistes des éléphants d'Afrique de la CSS.

Les projets en cours ou futurs portent notamment sur le renforcement des parcs nationaux; l'équipement des gardes des parcs et des unités de lutte anti-braconnage; des études de gestion sur le terrain; la formation d'un personnel chargé de la faune et l'éducation en matière de conservation de la jeunesse africaine par les clubs de la faune et autres moyens.

Le commerce de l'ivoire lui-même est le quatrième élément de la démarche de l'UICN et du WWF. Il paraît que le com-

Exclusif: Entretien avec M. Emil Salim

Dans un grand journal indonésien, on pouvait lire récemment dans un éditorial que: «L'ère de l'expansion géographique touche à sa fin». L'auteur poursuivait en écrivant que si l'Indonésie veut se maintenir parmi les pays tropicaux les plus riches en ressources, «elle devra passer rapidement de l'expansion géographique à un système compétent et bien géré d'utilisation durable des ressources vivantes».

L'homme qui détient la clef de cette transformation, c'est M. Emil Salim, ministre indonésien de la Supervision du développement et de l'environnement. Champion du développement fondé sur un environnement sain, M. Salim est porté aux nues par les conservationnistes occidentaux... même s'il ne leur rend pas toujours la pareille.

M. Salim a plusieurs tâches difficiles à remplir dont la moindre n'est pas l'application de politiques dans un pays aussi largement étiré. L'Indonésie est une fédération d'îles réparties d'est en ouest sur une distance équivalente à celle de Téhéran à Londres. L'archipel présente une grande diversité de races, de cultures... et de problèmes. Lors d'une visite récente dans la réserve d'Ujung Kulon, à l'extrémité ouest de Java, M. Salim a parlé de ces problèmes à Patrick Allen, en indiquant comment il les aborde et quel peut être le rôle de l'UICN et du WWF. Patrick Allen a commencé l'entretien en demandant au ministre comment il espérait concilier la conservation avec le besoin croissant de terres.

L'Indonésie est un pays agricole. 85% de ses habitants vivent dans des villages, mais la terre devient rare. Nous avons malgré tout déjà mis en réserve huit millions d'hectares comme régions de conservation. Actuellement, ces régions sont mal réparties. A Java, par exemple, 10% de terre sont protégées et nous tendons vers les 20%. A Irian Jaya et dans les Célèbes, le pourcentage est plus élevé, alors, il faut un meilleur équilibre car chaque île a des écosystèmes différents.

Bien sûr, Java est un cas un peu particulier. L'Indonésie a 142 millions d'habitants dont 90 millions vivent sur une île de taille relativement modeste. La densité de la population de Java devrait doubler d'ici à l'an 2000 pour passer à 1075 au km². L'Indonésie aura alors 210 millions d'habitants.

Alors, il est très important est de poursuivre la conservation en dépit de la demande croissante de terres nouvelles. Vous savez que nous venons d'accroître de 10.000 ha le parc national d'Ujung Kulon, à Java; il a maintenant 70.000 ha. Seulement voilà, dans la nouvelle portion du parc, il y a des villageois qui cultivent le riz, le cacao et le clou de girofle. Il faut les replacer ailleurs, et je viens de leur expliquer aujourd'hui pourquoi cela est nécessaire. Bien entendu, ils seront correctement indemnisés; on leur donnera des terres et des habitations ailleurs; en fait, les nouveaux terrains conviendront mieux à leurs cultures, mais tout de même, il est toujours difficile de «vendre» la conservation au paysan moyen, surtout lorsqu'elle paraît entrer en conflit avec ses propres intérêts.

Pour aborder ce problème, nous avons adopté une stratégie sur trois fronts: Nous nous efforçons d'influer sur les chefs de villages



Monsieur Emil Salim

qui déterminent en grande partie l'action et les attitudes des villageois; nous mettons l'accent sur le devoir qui nous incombe de préserver la prospérité future de nos enfants et petits-enfants; et nous attirons l'attention des gens sur les passages du Coran (nous sommes en pays essentiellement musulman) qui nous disent très clairement que nous sommes les gardiens de la nature.

Tournons-nous vers la déforestation: les concessions d'exploitation forestière sont, en Indonésie, habituellement d'une vingtaine d'années. Pour encourager les sociétés à replanter au fur et à mesure qu'elles abattent, serait-il bon d'allonger la période de concession, tout en diminuant le nombre de concessions octroyées ?

L'abattage est très rentable. Nous pensons que l'investissement devrait être autre chose que garder les scies bien huilées. Les sociétés d'exploitations souhaitant opérer en Indonésie doivent maintenant accepter certaines règles. Dans chaque concession, l'abattage sélectif doit être pratiqué — ce qui revient à dire qu'une région ne doit pas être dépouillée de son couvert forestier; les arbres doivent être abattus de manière à endommager le moins possible les arbres voisins; les voies créées par les bulldozers doivent être replantées; un certain nombre d'arbres porte-graines doivent être plantés à l'hectare, et correctement entretenus. Pour que chaque m³ de billes exportées, la société d'exploitation doit maintenant faire un dépôt de 4 \$ auprès du gouvernement indonésien qui vérifie une fois par an si les conditions d'exploitation sont bien remplies. Lorsque ce n'est pas le cas, la somme versée n'est pas remboursée.

Vous avez parlé de la pression démographique. Près de la moitié de la population indonésienne a moins de 15 ans — ce qu'on constate facilement en se promenant dans les villages. On y voit tant d'enfants !

Bien sûr, c'est un problème. Mais nous y travaillons, et avec un certain succès. Alors que les gens avaient autrefois sept ou huit enfants, ils en ont maintenant quatre en moyenne et visons la «croissance zéro» d'ici l'an 2000. Le planning familial est soutenu par un mouvement de maris et de femmes bien implantés dans la population. Ils se rendent compte qu'une petite famille sera une famille plus prospère.

L'Indonésie est maintenant partie à la CITES. Il doit être très difficile de mettre un terme à la contrebande et au commerce avec de grands centres comme Singapour ! Et puis, il y a la demande croissante d'oiseaux d'agrément émanant des pays occidentaux et du Japon. Ce commerce est-il maintenant bien contrôlé ?

Evidemment, il est difficile de mettre un terme à la contrebande. Cependant, le gouvernement japonais a accepté de nous ren-

voyer tout oiseau indonésien passé en contrebande qu'il confisquerait. C'est ce qui a déjà été fait plusieurs fois.

Mais en ce qui concerne les oiseaux, il y a la grande bataille de l'éducation à mener chez nous. Les Javanais, notamment, ont, depuis toujours, des oiseaux en cage, et ne voient pas pourquoi ils ne devraient plus en avoir aujourd'hui. Nous essayons de leur expliquer que beaucoup de ces oiseaux se font rares dans la nature, et que pour un oiseau capturé, neuf sont tués.

Je vois dans le «Rapport sur les questions environnementales» que vous a soumis à la fin de l'an dernier Duncan Poore (consultant de l'UICN), une recommandation, parmi d'autres, qui porte sur la préparation d'un plan de conservation national, dont une ébauche devrait être prête cette année. Quel accueil ce rapport a-t-il reçu ?

Les recommandations ont été approuvées, et nous ne sommes pas en retard en ce qui concerne le plan de conservation national. L'un des principaux buts du plan est de nous aider à résoudre les conflits dans l'aménagement du territoire. Nous ne pouvons évidemment pas dire aux autres services gouvernementaux — comme celui de la foresterie — «ne faites rien jusqu'à ce que le plan soit terminé dans le détail». L'étude complète d'Irian Jaya, par exemple, prendra du temps. On ne peut pas s'attendre à ce qu'il n'y ait là aucune activité de développement entre temps.

La Stratégie mondiale de la conservation vous a-t-elle aidé dans votre travail ?

Je l'ai trouvée de lecture difficile. J'ai dû trop souvent me servir du dictionnaire. Dans l'ensemble le ton est pessimiste, ce qui fait qu'il faut mettre l'accent sur les remèdes. Mais ceux-ci sont noyés dans toute cette terminologie spécialisée. Il aurait mieux valu une Stratégie écrite dans la langue de tout le monde, sans jargon (que sont les «systèmes qui entretiennent la vie» — Grands Dieux !).

Il serait utile, je crois, de faire une seule campagne mondiale à la fois sur une question importante. Le slogan du PNUE pour cette année est «le développement sans destruction» Mais qu'est-ce que ça veut dire ? C'est trop vague.

Dans une lettre au prince Bernhard des Pays-Bas, vous dites: «Dans l'esprit des gens, quand on parle de la conservation, il s'agit des animaux et non des êtres humains». Puis vous poursuivez ainsi: «Les programmes de conservation ont deux gros handicaps. Ils s'occupent de l'avenir à long terme, et ils servent les intérêts nationaux et internationaux plutôt que locaux». Pouvez-vous préciser votre pensée ?

Là encore, il s'agit de «vendre» le message de la conservation. Bien sûr, cela ne facilite pas les choses que les bénéfices de la conservation soient à long terme — mais en fait, la dissuasion est également forte à court terme car les profits sont faibles. On ne peut rien y faire. Je suis convaincu que la conservation se crée elle-même des handicaps en ce qu'elle présente de l'intérêt non pas pour ceux qu'elle affecte directement, mais pour d'autres populations du pays ou même de l'étranger.

Monsieur le ministre, je vous remercie.

BOHOROK

Rosalind Aveling

De 1977 au début de cette année, Conrad et Rosalind Aveling ont réalisé un projet de conservation des orangs-outans dans l'île indonésienne de Sumatra. La gestion du centre de réhabilitation des orangs-outans de Bohorok a été transmise aux Indonésiens, ce qui était prévu dès le départ. Rosalind Aveling se rappelle ici la période passée à Bohorok et raconte comment ils ont misé sur l'intérêt que portent les Indonésiens aux orangs-outans, et comment ils en ont profité pour intéresser les visiteurs à des questions de conservation beaucoup plus larges.

Bien que les orangs-outans soient protégés par la loi indonésienne depuis 1931, ils étaient encore maintenus en captivité ou vendus jusqu'à la dernière décennie. Le gouvernement indonésien n'était guère enclin à confisquer les animaux captifs quand la seule possibilité qui s'offrait était de les remettre dans des zoos indonésiens, ce qui n'était pas une solution satisfaisante.

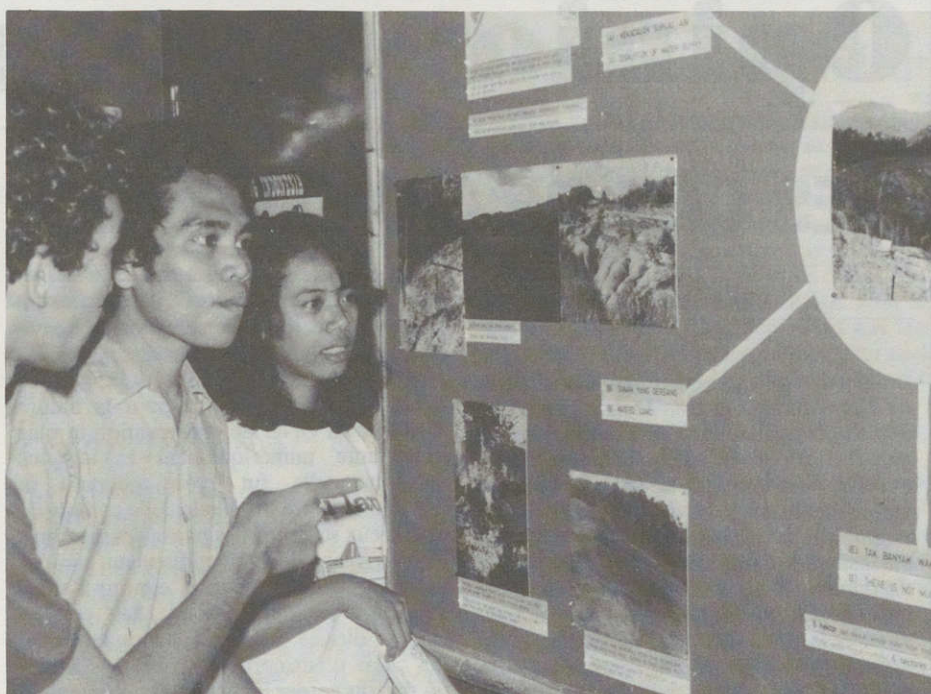
Les perspectives d'avenir se sont améliorées pour l'orang-outan de Sumatra avec la création en 1971 du centre de recherche et de réhabilitation de Kétambé (financé par le WWF), et du centre de réhabilitation de Bohorok en 1973 (financé par la Société zoologique de Francfort). A l'origine, les deux projets ont été coordonnés avec l'aide de l'UICN, mais ils sont maintenant entièrement financés et gérés par le directeur indonésien de la conservation de la nature. Régina Frey et Monica Borner, basées à Bohorok, ont parcouru Sumatra à la recherche d'animaux en captivité et ont fait connaître le travail de réhabilitation. Peu à peu, les lois de protection de la faune ont été mieux connues et le commerce des orangs-outans a diminué.

Dès que le projet fut connu, les visiteurs commencèrent à arriver. Le plus encourageant fut l'intérêt manifesté par les Indonésiens eux-mêmes. Nous avions alors l'occasion d'aborder avec eux des questions de conservation plus larges. En trois ans, 13.000 personnes ont visité la réserve.

Au début de 1977, lorsque nous prîmes en main le projet de Bohorok, la nécessité de la conservation n'était pas largement reconnue, et souvent, des administrateurs de haut niveau aux simples villageois, l'opinion qui prévalait était qu'il restait somme toute assez de forêts, et de toutes façons, quelle importance si les forêts diminuaient et si certains animaux se faisaient rares ?

Le projet de réhabilitation implique de veiller à ce que les orangs-outans libérés de captivité soient en bonne santé, et de les encourager progressivement à perdre leur dépendance de l'homme, pour finalement être capables de vivre en toute indépendance. Les visiteurs étaient conduits dans la forêt, aux endroits où les orangs-outans semi-sauvages recevaient un complément de nourriture deux fois par jour.

Les visiteurs observaient les orangs-outans dans leur habitat naturel et discutaient avec le personnel du centre. Concilier le projet de réhabilitation et le grand nombre de visiteurs a bien sûr posé quelques problèmes. Les visiteurs peuvent être une source de maladies



R.J. Aveling

Les visiteurs de Bohorok apprennent l'importance de la conservation des forêts humides.

pouvant s'étendre des orangs-outans libérés à la population sauvage; de plus leur présence fréquente risquait d'entraver les progrès des singes. Mais si le programme est conçu de manière que les visiteurs et les orangs-outans n'ont pas de contacts, et si les périodes de visite (et le nombre de visiteurs) sont limités, les deux objectifs du projet — la réhabilitation des orangs-outans et l'éducation des hommes — peuvent être heureusement combinés. Il y a deux ans, nous avons monté une exposition permanente de photos sur le thème de la forêt tropicale humide et sa conservation. Cette exposition a donné des informations aux visiteurs, mais c'est indubitablement en parlant à chaque groupe de visiteurs pendant qu'ils observaient les orangs-outans dans la forêt, que nous avons fait le meilleur travail d'éducation. Le niveau de ces discussions a varié du simple commentaire sur la biologie de l'orang-outan à des explications plus complexes sur la protection des bassins versants et sur la diversité génétique. Nous avons été constamment encouragés par l'intérêt manifesté et les questions posées.

Ces dix dernières années, les projets de réhabilitation ont sans aucun doute influé sur la chasse et le commerce, en diminuant leur impact sur la population sauvage d'orang-outans. Cependant, pendant cette période on a pu se rendre compte que la menace la plus grave qui pèse sur les orangs-outans, compromettant la survie de l'espèce, est la destruction de leur habitat. Ces animaux prospèrent dans les forêts de basse altitude et dans les forêts montanes jusqu'à 1800 m d'altitude. Or, ces forêts sont riches en essences commerciales. Les sociétés d'exploitation du bois et l'agriculture sur brûlis encerclent le parc national de Gunung Leuser (y pénétrant parfois même illégalement). C'est le seul habitat protégé de l'orang-outan à Sumatra.

L'éducation de conservation entreprise à Bohorok contribue à établir une éthique de la conservation parmi les décideurs et au sein de la population — éthique essentielle à l'avenir à long terme des forêts indonésiennes. Mais les projets de réhabilitation jouent

aussi un rôle plus immédiat dans la protection de l'habitat. Par des études dans et autour des réserves, les scientifiques dirigeant ces centres peuvent surveiller les menaces qui pèsent sur l'intégrité de la forêt, et la répartition et l'état de la population sauvage d'orang-outans.

Que nous réserve l'avenir ? Kétambé a arrêté ses activités de réhabilitation; c'est maintenant un centre de recherche forestière. Mais la réhabilitation se poursuit à Bohorok maintenant géré par les autorités indonésiennes. Le nouveau directeur du projet est M. Suharto Djojodharmo, diplômé de l'Université nationale de Java, et qui a déjà réhabilité des orangs-outans dans le Kalimantan.

L'une des tâches du nouveau directeur est le développement du potentiel éducatif de Bohorok. L'accueil des visiteurs dans un village voisin, par exemple, pourrait aider le centre à recevoir davantage de visiteurs. M. Emil Salim, ministre de l'environnement et de la supervision du développement, est un ardent partisan de l'éducation environnementale et ne souhaite pas que le travail éducatif du centre soit diminué. Son ministère a chargé la Fondation verte indonésienne (groupe d'Indonésiens récemment formé qui travaille à développer la sensibilisation à la conservation dans le pays) à choisir et à former un responsable de l'éducation qui travaillera à Bohorok. Dans quelle mesure un centre comme Bohorok peut-il contribuer à l'éducation ? Cela dépend en grande partie de la compétence et de l'enthousiasme du personnel qui y travaille et du soutien qu'il reçoit des services gouvernementaux et des organismes de financement. La Stratégie mondiale de la conservation souligne l'importance de l'éducation en matière de conservation pour «améliorer les perspectives de succès durable». A Bohorok, l'éducation a de bons résultats; l'intérêt est là, les installations de base sont en place, et l'on espère que ce potentiel continuera de se développer. Ce serait certainement une grande perte pour la conservation si tout ce potentiel était perdu.

Copyright: R.J. Aveling, mai 1980

Opinion personnelle

LES ONG DE CONSERVATION EN MALAISIE

Gurmit Singh

Contrairement à beaucoup d'autres pays du Tiers Monde, il y a en Malaisie un nombre confortable d'ONG s'occupant de la conservation de la nature. Dans l'article qui suit, Gurmit Singh, de la Société malaisienne de protection de l'environnement estime que la coopération entre les ONG malaisiennes laisse beaucoup à désirer. Il dit que leur impact en Malaisie serait bien plus grand si elles coordonnaient leurs activités. Selon M. Singh, les tentatives faites jusqu'à présent pour améliorer la coordination ont été hésitantes et peu satisfaisantes.

Au premier abord, il semble y avoir en Malaisie de nombreuses ONG qui travaillent activement à la conservation de l'environnement du pays et de ses ressources. La réalité est décevante.

La Société malaisienne pour la nature (SMN) est l'ONG de conservation la plus importante numériquement et la plus ancienne; elle fut créée pendant la deuxième guerre mondiale. Elle compte de nombreux scientifiques parmi ses membres et a pris position énergiquement sur des questions de conservation comme l'abattage dans Endau Rompin. Mais comme elle est dirigée par des fonctionnaires ou des chefs d'entreprises privées, la SMN a dû parfois garder le silence au détriment de la conservation.

L'ONG la plus riche est le WWF Malaisie qui recueille chaque année 70.000\$ dans le pays, mais il consacre le gros de cette somme à payer des études faites par des étrangers et à produire des films. de nombreux scientifiques malaisiens se plaignent de cet état de choses, tout en admettant que ces scientifiques locaux ne sont guère empressés à quitter leurs bureaux et leurs laboratoires à air conditionné pour affronter la chaleur et l'humidité sur le terrain.

La Fondation pour la conservation est une nouvelle venue dans le petit monde des ONG. La Fondation, qui est dirigée par un ancien ministre des finances, est entourée de mystère. On ne sait pas, par exemple, comment vont être dépensés ses 400.000\$ — à part le versement d'honoraires à un ou deux directeurs. A l'instar de la SMN, la Fondation est aux mains de membres influents de la communauté et elle se tient en marge des questions qui risquent d'être controversées.

La Société malaisienne de protection de l'environnement (SMPE) vient elle aussi d'être constituée (en 1974) mais elle est bien moins riche. Il est possible que les éventuelles sources de financement aient été refroidies par son attitude directe sur un certain nombre de questions environnementales. Les Amis de la Terre — Malaisie est la plus jeune de ces ONG, ayant été mise sur pied à Penang il y a trois ans. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Association des consommateurs de Pénang dont elle utilise le personnel et les ressources.

L'un des défauts des ONG malaisiennes est qu'elles ne coopèrent guère entre elles. il faut cependant reconnaître qu'elles ont coopéré dans une certaine mesure pour des campagnes sur des questions précises et qu'il y a eu quelques tentatives hésitantes de coopération entre divers groupes de personnes.

Mais un plus grand échange d'informations et d'idées est nécessaire, de même que des liens entre les dirigeants des ONG malaisiennes. Il faut mettre un terme aux questions de personnes et aux jalousies entre organisations pour que la tâche importante de prévention des crises dans la conservation et l'environnement puisse être menée à bien avec énergie et célérité. la prise de conscience des problèmes par l'opinion est encore limitée, et il y a encore beaucoup à faire pour susciter une pression de l'opinion publique qui puisse influencer comme il convient les décisions gouvernementales et les investissements privés.

Il faut impérativement présenter un front uni pour aborder les problèmes qui surviendront dans les années 80, alors que les ressources naturelles malaisiennes subissent des pressions toujours plus grandes.

Lettres

Monsieur,

Votre *Bulletin* de mars 1980 fait état du lancement de la Stratégie mondiale de la conservation et des personnalités de premier plan qui y ont participé. Dans cette édition, vous demandez aussi l'opinion des lecteurs quant à la SMC.

J'ai écrit à l'UICN et au *Nature Conservancy Council* britannique pour leur demander ce que des organisations telles que la nôtre pourraient faire qu'elles n'aient pas fait jusqu'à présent. Nous n'avons pas reçu de réponse.

Dans ces conditions, nous continuerons, comme nous l'avons fait ces dix dernières années, à nous efforcer de donner à chaque fermier ou propriétaire terrien sa propre stratégie de conservation en ayant à l'esprit les idées qui ont abouti à la création de la Stratégie mondiale. Il y a des leçons générales à tirer de la philosophie de notre Groupe consultatif de l'agriculture et de la faune, qui réunit des fermiers, des propriétaires, des ministres et des organismes de conservation, statutaires et volontaires, dans l'élaboration d'une stratégie pour la campagne. Il est peu probable qu'elle puisse être appliquée grâce aux efforts d'une seule organisation. Il faut maintenant que l'euphorie du lancement laisse place aux aspects pratiques de la vie de tous les jours. J'espère que l'UICN consacra son énergie à cette conversion et mettra au point des projets comme le nôtre.

Jim Hall

Farming and Wildlife Advisory Group, R.U.

L'UICN prépare une réponse circonstanciée à la lettre originale de M. Hall — La Rédaction.

Monsieur,

Dans le numéro de mai 1980, le *Bulletin* de l'UICN souligne la gravité actuelle de la destruction des forêts et comment nous

autres consommateurs, alimentons ce massacre par notre appétit insatiable de papier. En marge de l'article de Robert Lamb intitulé: «Le vrai coût du papier», l'ironie veut que ce numéro semble être l'un des plus épais que l'UICN ait jamais produit, et apparemment sans envisager l'utilisation de papier recyclé.

Ross Simons

Smithsonian Institution, Washington E.-U.

Monsieur,

Je regrette de constater que dans votre vol. 11, no 5, mai 1980, vous ne faites pas mention de *Survival International* et de quelques autres organisations qui travaillent pour les Indiens dans les forêts humides menacées, en dépit des nombreuses références faites dans ce numéro à ces populations et à leur environnement écologique.

Permettez-moi de reprendre ce numéro par ordre chronologique — Page 43: «Les peuples de la forêt se meurent», par Robert Lamb. *Survival International* a consacré beaucoup de temps à M. Lamb et lui a transmis des informations, mais son dernier paragraphe est très contestable si l'on se réfère à notre propre expérience.

Page 44: Bien que ce ne soit pas mentionné sur cette page, *Survival International* réalise en ce moment un projet avec le WWF à Sibeirut, pour lequel elle a obtenu des fonds de l'Aide Chrétienne et du gouvernement hollandais.

Page 51: Notre directeur des projets, Stephen Corry, a passé sept mois au Pérou et nous réalisons plusieurs projets dans ce pays. Je pourrais continuer ainsi, mais il s'agit simplement d'illustrer l'importance de faire savoir à une audience la plus large possible, qu'il existe des organisations aux moyens insuffisants, qui travaillent énergiquement pour les Amérindiens si fréquemment mentionnés dans votre article.

Barbara Bentley

directrice de Survival International, Londres R.-U.

La convention de Bonn a un an

Daniel Navid (CPDAE)

Le 22 juin 1980 a marqué la fin de la période d'un an pendant laquelle la convention sur les espèces migratrices était ouverte à la signature. La signature de la convention étant le premier pas vers la ratification, cette date a une certaine importance en ce qui concerne la future participation à la convention. Les pays qui n'ont pas encore signé et qui sont intéressés par la convention doivent maintenant suivre un processus légal d'adhésion un peu compliqué. Dans ce contexte, un regain d'intérêt s'est manifesté dans les derniers jours de la période de signature. Six Etats — le Cameroun, le Luxembourg, l'Irlande, la Jamaïque, les Pays-Bas, les Philippines — ont signé le texte, ce qui porte à 28 le nombre des signataires.

Les 28 signataires sont pour la plupart des Etats de l'Europe de l'ouest et de l'Afrique. C'est un signe encourageant pour la coopération future dans le paléarctique occidental, mais le soutien à la convention n'est pas aussi évident dans d'autres parties du monde. L'omission la plus notable est l'Amérique du nord où les réalisations les plus importantes à ce jour pour la conservation des espèces migratrices ont été réalisées.

A la conférence de Bonn, qui a adopté la convention, le Canada et les Etats-Unis ont soulevé le problème des difficultés pratiques que pose la convention pour les Etats fédéraux. Dernièrement, lors de la conférence sur les ressources nationales et la faune nord américaine, qui a eu lieu à Miami, Robert Scott, secrétaire exécutif de la CSS, et moi-même, avons eu l'occasion d'entendre l'opinion des responsables fédéraux et des Etats, sur la convention.

L'opinion de bon nombre de responsables était que la convention sur les espèces migratrices, quoique bien conçue pour les parties du monde qui n'ont pas actuellement de programmes, risque cependant d'avoir des conséquences indésirables sur le système de conservation actuellement en vigueur en Amérique du Nord. Le système mis en place dans le cadre de compétences fédération/Etats, fonctionne bien depuis des années, aussi les responsables nord-américains de la conservation sont-ils réticents à introduire de nouveaux arrangements.

L'ironie de la situation est que la participation nord-américaine à la convention serait extrêmement importante, précisément à cause du succès de la conservation et de la gestion des espèces migratrices aux Etats-Unis et au Canada. Leur expérience serait précieuse aux autres pays qui cherchent à mettre en place des accords de coopération et des plans de gestion. Heureusement, les responsables contactés s'en rendent compte, et sont d'avis que malgré les problèmes que rencontrerait leur pays en joignant la convention, il faudrait trouver le moyen d'aider les parties en dehors du cadre de la convention.

La reconnaissance de l'utilité de la convention pour d'autres pays est, du moins, l'espère-t-on, un premier pas pour la future participation nord-américaine à la conven-

tion. Les nord-Américains eux-mêmes pourraient bénéficier d'une plus grande collaboration internationale pour la conservation des espèces migratrices. Il n'existe, par exemple, aucune disposition prévoyant la coopération dans cette région pour la conservation des tortues marines et de nombreuses autres espèces marines, et les traités sur les oiseaux migrateurs auxquels ces Etats sont parties, ne couvrent pas l'Amérique Centrale ou du Sud.

« Handbuch »

Le quatrième et dernier volume du Manuel de planification, de gestion et de protection de l'environnement vient de paraître. Le vice-président de la Commission de l'écologie, le professeur Wolfgang Engelhardt, est l'un des chefs de la collection.

Le volume I, en allemand, traite de l'environnement humain, le volume II des pressions qui s'exercent sur l'environnement, le volume III de la planification et la gestion de l'environnement, et le volume IV des aspects socio-politiques de la planification environnementale et de la conservation.

Le « *Handbuch für Planung, Gestaltung und Schutz des Umwelt* », revu et corrigé par les professeurs Buchwald et Engelhardt est publié par BLV Verlagsgesellschaft à Munich.

Maarten Bijleveld.

Conférence mondiale sur les parcs nationaux

Les lieux et dates de la conférence mondiale sur les parcs nationaux de 1982 (annoncée dans le *Bulletin* de mars) sont maintenant fixés. La réunion aura lieu en Indonésie, à Bali, du 11 au 22 octobre 1982. La conférence aura pour thème « Les régions protégées dans un monde en évolution ».

L'UICN co-patronte la conférence avec le département indonésien de la foresterie. La CPNRP s'attend à recevoir une aide considérable de la part des institutions de l'ONU, des organismes nationaux de la conservation, des organisations bilatérales, du WWF et d'autres ONG. Des rapports régionaux sur l'état des régions protégées dans les huit domaines biogéographiques du monde seront présentés ainsi que des cas illustrant les solutions pratiques aux problèmes de gestion. Des excursions dans certains parcs et réserves indonésiennes serviront de base aux discussions couvrant des thèmes tels que la conservation marine, les zones tampons, les effets positifs et négatifs du tourisme, la conservation des ressources génétiques et la conservation du patrimoine culturel.

Le financement du voyage sera recherché pour ceux qui en ont besoin. Pour plus d'information, écrire au secrétaire exécutif de la commission des parcs nationaux et des régions protégées, avenue du Mont-Blanc, 1196 Gland (Suisse), ou à M. Lukito Daryadi, secrétaire général de la conférence mondiale de 1982 sur les parcs nationaux, directeur de la conservation de la nature, Jl. Juanda 9, Bogor, Indonésie.

La médaille de la valeur

Deux gardes de parc sénégalais ont reçu la première médaille de la valeur, nouvelle distinction internationale créée par l'UICN. Après avoir officiellement créé cette distinction et s'être accordée sur son règlement, la CPNRP, réunie en Ecosse, a décerné la première médaille à MM. Yanya Danfa et Insa Diatta pour l'exceptionnel courage dont ils ont fait preuve en défendant dans des circonstances dangereuses les éléphants du parc national du Niokolo-koba contre les braconniers.

La CPNRP a créé la médaille de la valeur pour récompenser les rangers, gardiens, gardes et techniciens des parcs pour « des actes témoignant d'un courage inhabituel impliquant un risque personnel élevé face au danger ». Les personnes distinguées reçoivent une médaille, un parchemin et une somme d'argent.

Les deux gardes recevront la médaille au Sénégal au cours d'une cérémonie officielle en novembre. Une personnalité gouvernementale et le vice-président de la CPNRP, M. Marc Dourojeanni, leur remettront la médaille.

Réunion de la CPNRP Perth/Amsterdam

Au mois de juin dernier s'est tenue la 16^e réunion régulière de la CPNRP; elle s'est achevée sur la visite des régions naturelles, mises en valeur dans les polders aux Pays-Bas.

Dans sa tâche de surveillance continue des régions protégées du monde, la commission s'est arrêtée plus particulièrement au domaine paléarctique. Des fiches de données révisées ont été envoyées à la commission pour le répertoire mondial des parcs nationaux et des régions protégées, par les pays suivants: Chine, Grèce, Islande, Italie, Norvège, Pologne, Royaume-Uni, URSS et Yougoslavie.

La mise sur ordinateur des fiches de données du répertoire a été présentée par M. John Jeffers de l'Institut de l'écologie terrestre du Royaume-Uni qui traite les données sur les réserves de la biosphère au nom de l'Unesco. Il a été décidé que les publications du Répertoire mondial seraient liées au travail de l'Unité de Cambridge. La Liste des Nations Unies des parcs nationaux et des régions protégées de 1980, longtemps attendue, a été distribuée en nombre limité. D'autres éditions de cette liste seront intégrées au répertoire mondial et préparées par les coordinateurs de la CPNRP et le responsable des régions protégées de l'Unité de Cambridge.

La commission a demandé à M. Niklos Udvardy de commencer la révision du système de classification biogéographique à la base de son programme de surveillance continue mondiale. M. Udvardy demande aux personnes ayant des connaissances spécialisées de régions biogéographiques spécifiques qui, selon elles, devraient être révisées, de prendre contact avec lui par l'intermédiaire du secrétaire exécutif.

Harold Eidsvik

Livres

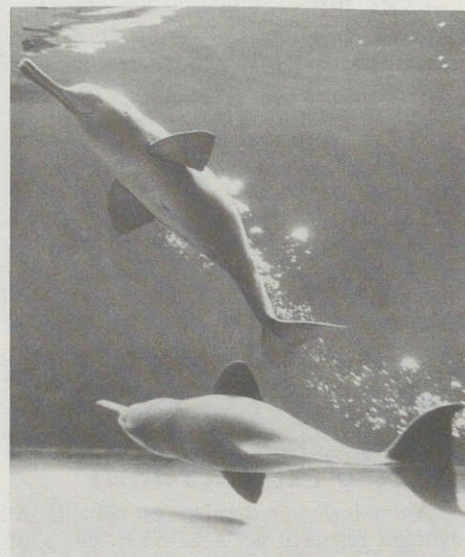
The Secrets of the Blind Dolphins

Georgio Pilleri

Sind Wildlife Management Board

Prix: 250 roupies pakistanaises (25 \$)

Le livre du professeur Pilleri est en fait trois livres pour le prix d'un seul: le récit d'une expédition, le compte rendu d'une recherche scientifique, et une histoire de conservation. Selon M. Pilleri, le dauphin de l'Indus, qui est étroitement apparenté à *Platanista gangetica* qui vit dans la Brahmapoutre et dans le Gange, est en fait une espèce



G. Pilleri

distincte. Considéré comme menacé et classé comme tel dans le *Red Data Book*, le dauphin de l'Indus (*Platanista indi*) est protégé par la loi au Pakistan.

L'auteur dirige l'Institut d'anatomie du cerveau à Berne en Suisse. Son intérêt pour ce petit dauphin (on voit sur les photos du livre qu'un homme peut facilement le tenir dans ses bras) dépasse largement le domaine de la recherche pure. Si le lecteur savoure un compte rendu fascinant du comportement et de la physiologie de ce remarquable animal, l'auteur ne lui laisse aucun doute sur sa priorité: la conservation avant tout.

C'est pour cette raison d'ailleurs que le WWF a financé en partie l'expédition du professeur Pilleri. Sans même que le WWF intervienne, le gouvernement du Sind (province du Pakistan) oeuvre activement au projet. A l'initiative du conseil de gestion de la faune du Sind, le livre, publié en allemand, a été traduit en anglais et publié par ses soins.

A la fin de l'éocène, les dauphins de la mer Téthys (qui recouvrait le nord de l'Inde Pakistan) se sont trouvés séparés de la mer libre au fur et à mesure que les terres se soulevaient. Avec le temps, ils se sont parfaitement adaptés à l'eau douce, si bien que de nos jours, nul dauphin fluvial de l'Inde ne s'aventure au-delà de la zone intertidale.

Pour survivre, *Platanista* a dû s'adapter aux eaux boueuses et rapides de l'Indus et du Brahmapoutre. Dans leur environnement noir, la vue devint superflue, mais en revanche l'évolution leur a donné un sens du toucher très développé dans les nageoires et un

système de sonar très élaboré pour repérer et attraper les poissons. Les recherches de Pilleri montrent également qu'ils ont une force extraordinaire leur permettant de nager dans des courants violents. *Platanista indi* est tout le temps en mouvements; pour lui, le «sommeil» n'est qu'une parenthèse de quelques secondes dans son activité.

La construction de barrage sur l'Indus explique le déclin considérable que l'espèce connaît depuis 40 ans. Des populations de dauphins se sont retrouvées isolées et sans possibilité d'atteindre d'autres terrains de chasse. De plus, ils sont chassés traditionnellement pour leur huile par une caste de pêcheurs, les Bhoulans. En 1974, dans une étude réalisée sur les 170 km séparant les barrages de Sukkur et de Guddu, le professeur Pilleri a dénombré moins de 150 dauphins. Alarmées par cet état de choses, les autorités du Sind ont agi rapidement et quelques mois plus tard, cette région devenait une réserve de dauphins. Leur action a rapidement porté ses fruits: en 1980, la population avait doublé. Cette réussite est à mettre à l'actif des Pakistanais qui ont par ailleurs tant de problèmes à résoudre.

Proceedings of the International Colloquium on Conservation Practice
Centro de Investigaciones de biología,
République Dominicaine.

Indispensable à ceux qui s'intéressent à la conservation des Caraïbes. Ecrire à: CIBIMA, Jonas Salk 56, Zona 7, Santo Domingo, République Dominicaine.

Animal life of the Galapagos

Norman Hickin

Ferndune books. Prix: £ 6.65.

Monsieur Hickin a plusieurs cordes à son arc. Après «*The dry rot problem*», il se tourne vers la faune des Galapagos. Pour le profane.

Warfare in a fragile World

Stockholm Peace Research Institute

Taylor Francis

Prix: £ 9.00.

Si vous avez lu l'article du *Bulletin* de juin 1980 sur l'impact des activités militaires sur l'environnement humain, et si vous voulez en savoir plus, achetez ce livre. Il est un peu lourd par endroits, mais contient une moisson d'informations importantes. C'est un ouvrage de référence essentiel.

Plants and Islands

David Bramwell

Academic Press

Ce livre fondé sur les documents présentés au Symposium tenu à Las Palmas, Grande Canarie. Il a pour buts d'attirer l'attention sur l'importance scientifique des îles, d'examiner l'état de nos connaissances des flores insulaires, et de souligner la nécessité de recherches approfondies dans la taxonomie et la biologie des plantes de l'île. La section sur la conservation comporte un article de Gren Lucas, du comité des plantes menacées de l'UICN.

Zoological Record

La Société zoologique de Londres et le service des sciences biologiques (BIOSIS) de Philadelphie ont passé un accord concernant la publication de *Zoological Record*. La société continuera de contrôler la rédaction et de nommer le rédacteur, tandis que BIOSIS assurera la gestion et le financement à partir du volume 115.

Les abonnés seront informés des dispositions concernant la vente et la distribution. Pour plus d'informations s'adresser à: *Zoological Record*, Zoological Society of London, Regent's Park, London, NW.1.

Pareys Berg blumenbuch

C. Grey-Wilson and M. Blamey

Verlag Paul Parey

C'est l'édition allemande du *Collin's Alpine Flowers*, livre de poche. Le texte est bref, et les illustrations en couleurs de Marjorie Blamey sont magnifiques.

The Wild Dogs in Life and Legend

Maxwell Riddle

Howell Book House. Prix: \$14.95.

Si vous aimez les chiens et si vous vous intéressez à la biologie des canidés et aux légendes qui les entourent, ce livre est pour vous. Saviez-vous que le zorro ne remue que la moitié de sa queue, ou que les oreilles du fennec représentent le quart de la longueur de son corps? Selon la couverture du livre, l'auteur est un «journaliste des chiens et un juge de renom international».

Publications de l'UICN

Symposium international sur l'avenir des Alpes.

UICN, 187 p., en français.

L'UICN vient de publier des documents présentés au Symposium international sur l'avenir de la conservation dans les Alpes, tenu à Trente en Italie du 31 août au 6 septembre 1974.

Organisé par l'UICN et le Club alpin italien, le Symposium a attiré 450 participants venus d'Autriche, de RFA, de France, d'Italie, de Suisse et de Yougoslavie. Ils ont déterminé un plan d'action pour la mise en valeur des Alpes, écologiquement avisée. Des exemplaires (en nombre limité) peuvent être obtenus en s'adressant au service des membres ou au service des publications de l'UICN, à Gland.

Procès-verbaux de la 14^e session de l'Assemblée générale de l'UICN et de la 14^e réunion technique de l'UICN — Achkhâbâd, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978.

Anglais/français. Prix: 10\$.

Passer les commandes au service des publications à Gland.

Suite de la page 83

sociale qui concilierait un développement indispensable au respect de l'environnement. Il ne faut pas oublier que la plupart des pays méditerranéens sont en développement, et que beaucoup sont pauvres. « Barcelone I » — comme on a appelé cette conférence — est un pas important. Il suffit de regarder une carte pour s'en convaincre. D'ouest en est: L'Espagne, la France, Monaco, l'Italie, la Yougoslavie, l'Albanie, la Grèce, la Turquie, Chypre, la Syrie, le Liban, Israël, l'Égypte, la Libye, la Tunisie, Malte, l'Algérie, le Maroc. Tous étaient présents sauf l'Albanie et Chypre.

Un an plus tard, en février 1976, « Barcelone II » réunissait à nouveau 16 États méditerranéens, cette fois pour approuver trois traités. Habituellement, les délégués à ce genre de conférence approuvent le traité en question, mais retournent chez eux pour considérer la signature du traité dans un mois, un an, ou jamais. On est convaincu du sérieux des gouvernements méditerranéens quant on sait que les plénipotentiaires de la plupart des pays ont signé immédiatement les trois accords internationaux, lesquels ont entré en vigueur en février 1978. A ce jour, 16 pays méditerranéens (la Turquie, et l'Albanie faisant exception) et la Communauté économique européenne ont ratifié les trois traités.

Le principal traité, ou convention cadre, oblige les États côtiers à « prendre toutes

mesures appropriées... pour prévenir, réduire et lutter contre la pollution et à protéger et rehausser l'environnement marin ». Le deuxième traité, le Protocole pour la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par déversements à partir de navires et d'aéronefs interdit tout déversement de substances dangereuses inscrites sur une « liste noire » et requiert un permis spécial pour le rejet de substances moins toxiques inscrites sur une « liste grise ». Le troisième accord, le « Protocole de coopération dans la lutte contre la pollution, le pétrole et autres substances nocives en cas de danger » prévoit l'échange d'informations, la coordination des communications, et l'assistance en cas d'urgence impliquant des marées noires graves.

Ces trois traités ne vont pas au cœur du problème de la pollution, à savoir des déchets d'usines, d'égoûts municipaux et des écoulements agricoles, mais ils ont préparé politiquement et psychologiquement la voie pour le traité d'Athènes en mai dernier.

Une étude des sources terrestres de la pollution témoigne du rôle important de fleuves tels que le Rhône, le Pô, l'Ebre et le Nil, dans le transport des déchets d'usines et des eaux d'égoûts dans la Méditerranée. Dans plusieurs cas, les agents polluants proviennent de plusieurs centaines de kilomètres en aval. Si 85% de toute la pollution de la Méditerranée provient de la terre et non de la mer, la plus grande partie de cette pollu-

tion émane de l'industrie, de l'agriculture et des villes de l'intérieur. Sans ces informations, il n'aurait pas été possible de rédiger un traité acceptable sur les sources terrestres de la pollution.



Le plan d'action pour la Méditerranée déploie de larges activités de recherche pour lutter contre la pollution.

Il serait vain de prétendre que la Méditerranée est moins polluée maintenant qu'il y a cinq ans. Les estimations varient, mais aux prix d'aujourd'hui, il en coûtera aux États 15 milliards de dollars pour nettoyer cette mer fermée. Les sceptiques disent qu'il est facile de faire signer des traités comme celui d'Athènes aux États, mais que de leur en faire payer la mise en œuvre est une autre histoire. Le vrai problème, bien sûr, est que les pays de la Méditerranée ne peuvent pas se permettre de ne pas le faire.

Livres

Ecological Guidelines for Balanced Land Use, Conservation and Development in High Mountains.

Raymond F. Dasmann and Duncan Poore.

En 40 pages les auteurs abordent un grand nombre d'aspects de la haute montagne et des problèmes causés par son utilisation par l'homme. Les politiques d'aménagement du territoire raisonnables du point de vue écologique — englobant la conservation du sol et les écosystèmes relativement intacts — y sont clairement énoncées. Chaque thème est introduit par une explication suivie par une série de directives.

ISBN 288032-100-X

1979, 40p., 6 photos. Prix: 7.50\$.

Ecological Guidelines for Tropical Coastal Development.

William E. Odum.

Ce livre indique les principes à suivre dans le développement tropical côtier, présente des directives fondées sur ces principes, et donne des conseils sur le zonage et la planification. Les problèmes des mangroves, des rivages ouverts et des dunes, et des coraux y sont tout spécialement étudiés.

ISBN 2-88032-002-X

1976, 60 p., 11 illus. Prix: 7.50\$

Ecological Guidelines for the Use of Natural Resources in the Middle East and South West Asia.

Actes d'une réunion internationale tenue à Persépolis, Iran, 24-30 mai 1975.

Présente des directives écologiques relatives à la gestion et à la conservation des ressources naturelles du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest, en se référant particu-

lièrement et aux communautés biotiques. Comporte des documents sur l'écologie, l'aménagement des régions arides et semi-arides, les ressources en faune, les changements sociaux économiques et les problèmes sociaux dans les régions à pâturage, et la conservation des communautés biotiques.

ISBN 2-88032-057-7

1975, 221 p., prix: 11\$

Ecological Guidelines for Island Development.

John McEachern and Edward L. Towle.

Cet ouvrage énonce clairement des directives pour le développement en milieu insulaire en vue de réduire au minimum l'impact du développement, et de mettre l'accent sur les valeurs écologiques, esthétiques et culturelles.

ISBN 2-88032-001-I

1974, 65p., 3 illus. Prix: 7.50\$

The Use of Ecological Guidelines for Development in the American Humid Tropics.

Actes de la réunion internationale tenue à Caracas, Venezuela, 20-22 février 1974.

Présente des directives écologiques pour l'utilisation des terres et des ressources vivantes sous les tropiques humides américains. Il y a des documents sur le climat, le sol, l'agriculture itinérante, la faune aquatique et les pêches, le bétail, les plantes vivrières. Existe en espagnol.

ISBN 2-88032-004-6.

1975, 249 p., 12 illus, 2 cartes. Prix 25\$

The Use of Ecological Guidelines for Development in Tropical Forest Areas of South East Asia.

Documents et actes de la réunion régionale tenue à Bandoeng, Indonésie, du 29 mai 1er juin 1974.

Livre de référence riche en informations, à l'usage du décideur comme de l'étudiant. Présente des rapports des pays suivants: Australie, Indonésie, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Thaïlande. Thèmes abordés: le climat, les parcs nationaux et les réserves, l'agriculture itinérante, les problèmes causés par les produits chimiques agricoles, les grands travaux, et l'industrie. Présente des directives écologiques à partir de ces thèmes.

ISBN 2-88032-005-4

1975, 185 p., 4 photos, 4 cartes, 17.50\$

La conservation pour le développement.

Documents et actes de la 12^e réunion technique de l'UICN, Banff, Canada, 12-15 septembre 1972.

Documents émanant de 25 personnes venant de tous les continents. Y sont abordées des questions de qualité de l'environnement, de planification nationale et internationale, et de gestion des ressources naturelles.

ISBN 2-88032-003-8.

1973, 383 p., 3 cartes. Prix: 27.50\$.

Disponibles auprès de:

Bowker Publishing Co., P.O. Box 5, Epping Essex, CM16 4BU, England.

Pour les États-Unis et le Canada:

Unipub, Box 433, Murray Hill Station, New York, N.Y. 10016, USA.

La Mècque de la conservation encore plus ouverte que d'habitude



M. Dépraz

Le prince Phillip et M. Li Tchaobo à l'inauguration du nouveau siège de l'UICN et du WWF.

Le nouveau siège de l'UICN et du WWF à Gland a été inauguré officiellement par Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg. Conscient de l'incongruité d'«ouvrir» un bâtiment déjà occupé depuis 6 mois, le prince l'a

déclaré «encore plus ouvert que d'habitude». Il a expliqué à une audience de 600 invités venus de 50 pays que pendant les bombardements de la dernière guerre mondiale, les boutiquiers londonniens, dont les

magasins avaient été endommagés, mettaient sur ce qui leur restait de devanture, un écriteau déclarant le magasin «plus ouvert que d'habitude».

Dans son discours, le prince a qualifié le bâtiment de «Nouveau centre mondial de la conservation». Auparavant, les invités — dont des ministres, des ambassadeurs, des personnalités de l'ONU et d'autres organisations de conservation — avaient entendu le président de l'UICN, Mohammed Kassas, qualifier le siège de «Mècque de la conservation».

Le prince Philip, qui a accepté de devenir le prochain du WWF, a déclaré que «la fonction première de ceux qui travaillent dans ces bureaux, est d'encourager, de guider, et surtout de coordonner. La responsabilité du travail, de mise en oeuvre des plans et de gestion des projets, incombe aux gouvernements et aux organisations de conservation de chaque état membre. Dans un discours vibrant, le professeur Kassas a souligné les aspects éthiques et moraux de la conservation. nous risquons de transmettre à la prochaine génération un monde pauvre en ressources vivantes. «Allons-nous léguer des lacs et des rivières sans poisson?» Il ne faut pas douter de la conservation est pour seul profit de *Homo sapiens*.

L'inauguration s'est terminée à midi pour le personnel du siège de la conservation mondiale nouvellement inauguré, une autre expression britannique en vogue pendant la deuxième guerre mondiale a trouvé son application: «Le travail comme d'habitude».

EN BREF

Nouveau secrétaire exécutif

Monsieur Bernardo Zentilli a remplacé Monsieur Felipe Matos au poste de secrétaire exécutif de l'UICN pour l'Amérique Latine.

Monsieur Felipe Matos a quitté l'UICN à la fin du mois de juin après avoir assumé pendant près de quatre ans les fonctions de secrétaire régional pour l'Amérique Latine. Avant d'entrer à l'UICN, il travaillait au ministère de l'environnement du Venezuela, où il présidait le comité national du MAB et était consultant auprès de l'Unesco et des comités du Programme MAB dans d'autres pays d'Amérique Latine.

Monsieur Matos a grandement contribué à la réussite de la mise en oeuvre du programme de l'UICN pour les Caraïbes dans le cadre duquel la Fédération méso-américaine des Associations de conservation (FEMAC) a été établie à la suite d'une réunion de 6 pays à Guatemala en 1978. Felipe Matos entrera au secrétariat de la FEMAC à San José (Costa Rica) pour contribuer à la poursuite de la réalisation du programme des Caraïbes et à sa coordination, de sorte qu'il restera étroitement associé aux travaux de l'UICN.

Monsieur Zentilli, de nationalité chilienne, était secrétaire de programme à l'Unité de Coordination du Programme pour l'environnement, au siège de la FAO. Il est entré à la FAO en 1975 en qualité de conseiller régional et chef du prorégional FAO/PNUD pour la gestion des régions sauvages en vue de la conservation de l'environnement en Amérique Latine.

ronnement en Amérique Latine.

Monsieur Zentilli a une grande expérience dans l'enseignement ainsi que dans le reboisement et l'exploitation forestière. Il fut professeur de gestion de la nature à la Faculté de sylviculture de l'Université de Chili de 1973 à 1975, il fut également le premier directeur de l'administration des parcs nationaux et des réserves forestières et directeur du service de la conservation dans la *Corporacion Nacional Forestal* (CONAF).

Sir Hugh Elliott à la retraite

Sir Hugh Elliot a pris sa retraite le 30 juin après avoir été longtemps associé avec l'UICN. De 1961 à 1964, il a assuré, de Londres, la liaison entre l'UICN et le *Nature Conservancy* (R.-U.) et pendant cette période, il fut également secrétaire général de l'UICN. Il le fut également de 1964 à 1966 à Morges, puis retourna à Londres, où il fut secrétaire de la commission de l'écologie. Depuis 1970, il était en charge de la révision et de la correction des publications techniques de l'UICN.

Avant cela, Sir Hugh assumait des fonctions aux services du gouvernement du Tanganyika de 1937 à 1961, passant notamment 2 ans à Tristan da Cunha comme administrateur. Son vif intérêt pour l'histoire naturelle l'ammena à participer à la gestion des ressources naturelles et à jouer un rôle important dans la conception et l'établissement de la région de conservation de Ngorongoro. Il faisait autorité dans le domaine de la faune africaine et a porté régulièrement sa contribution à de nombreuses revues scientifiques et techniques ainsi qu'à la publication de ses propres travaux.

Tony Mence

David Munro tourné vers l'avenir

«L'UICN a la chance d'avoir Lee Talbot comme nouveau directeur général. Sous sa direction, elle pourra continuer à aller de l'avant et devenir une organisation mieux connue et plus efficace. L'état de la biosphère l'exige.

Monsieur Talbot apportera à son travail son dévouement et son enthousiasme; il a l'avantage de bien connaître la faune et les ressources naturelles. Le directeur général a un rôle central en ce qu'il facilite les opérations de l'Union; cependant, il ne peut agir seul. Il a besoin de la compréhension, des bons conseils et du soutien actif des secrétaires exécutifs, des conseillers, des membres des commissions, et des membres de l'Union. En ce moment où j'exprime ma gratitude pour le soutien que j'ai reçu, permettez-moi de dire que je suis convaincu que tous les associés de l'UICN aideront Lee autant qu'ils m'ont aidé».

Nouvel étiquetage

Cette nouvelle édition du *Bulletin* vous a été envoyée par un nouveau système d'étiquetage. Si l'adresse n'était pas correcte, veuillez en informer le service des publications à Gland.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier du PNUE, de l'UNESCO et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1979/80 DG/2.1/414/48.

N.B.: Les opinions exprimées dans le *Bulletin* sont celles de la rédaction. Elles ne doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN. Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires. Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le *Bulletin* sont priées d'écrire à la rédaction. Imprimerie Beck, avenue Dapples 34a, 1006 Lausanne, Suisse.